



Jean-Paul Bainbridge

Pas avant 20 ans

La Cour d'appel réduit de cinq ans le délai d'admissibilité à une libération conditionnelle pour l'un des meurtriers d'Isabelle Bolduc



Isabelle Bolduc

Steve BERGERON
Sherbrooke

Jean-Paul Bainbridge, condamné à la prison à vie à la suite du meurtre d'Isabelle Bolduc, pourra espérer une libération conditionnelle après avoir purgé 20 ans de sa peine, au lieu de 25 ans, a décidé jeudi la Cour d'appel du Québec.

Me Charles Crépeau, procureur de la Couronne, se dit satisfait: c'est le dé-

lai qu'il réclamait, car il s'attendait à ce qu'un allègement soit accordé. Il estime quand même que les trois juges de la Cour d'appel sont restés sévères.

«À ma connaissance, c'est seulement la deuxième fois au Québec qu'une période de 20 ans avant l'admissibilité à la libération conditionnelle est imposée dans le cas d'un meurtre au second degré», dit-il.

Jean-Paul Bainbridge avait été accusé de meurtre au 1er degré, mais il avait finalement plaidé coupable à une

accusation de meurtre au second degré. Le juge l'avait quand même condamné à la prison à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

«Dans le cas d'un meurtre au second degré, cette période d'admissibilité est d'un minimum de 10 ans et d'un maximum de 25 ans. Il faut comprendre que ce maximum est réservé aux circonstances les plus aggravantes, aux criminels dangereux, qui en sont à leur deuxième ou troisième crime grave»,

souligne Me Crépeau.

Bainbridge avait quelques antécédents judiciaires, dont le plus grave était une agression sexuelle contre sa belle-soeur de 13 ans. Il avait purgé 30 mois de détention. Il n'était plus sous libération conditionnelle lors de l'assassinat d'Isabelle Bolduc, survenu le 30 juin 1996.

Commission échaudée

L'avocat de la défense, Me Josée Ferrari, de Montréal, avait convenu

qu'une période de dix ou douze ans ne serait pas assez élevée, rapporte Me Crépeau.

Cette décision de la Cour d'appel satisfait également le père de la victime, Marcel Bolduc. «Nous nous attendions à une modification, mais peu d'accusés de meurtre au second degré obtiennent une période d'admissibilité de ce genre-là.»

«On souhaite toujours que cette
Pas avant... (suite en A2)

AGRESSION CONTRE UN ARBITRE

Un hockeyeur écope cinq ans de suspension

Sonia BOLDUC
Sherbrooke

Pour avoir frappé d'un coup de poing au visage le juge de ligne Ghislain Sonier, lors d'une joute disputée à Rock Forest le 18 mars dernier, Jérôme Mercier, des As de Weedon junior B, s'est vu suspendre par le comité régional de discipline pour une période de cinq ans.

Il s'agit en Estrie de la sanction la plus sévère jamais rendue par le comité de discipline pour molestation d'arbitre.

L'agression était survenue vers la fin de la rencontre opposant les As aux Hawks de Fleurimont en séries éliminatoires. Mercier s'était rué sur Sonier pour lui asséner un coup de poing au visage après avoir été expulsé du match, et l'assaut avait été rapporté au comité de discipline, Sonier déposant également une plainte auprès de la SPRS.

En raison de son travail, Mercier ne s'est pas présenté devant les membres du comité de discipline, jeudi, mais a tout de même fait parvenir sa version des événements par écrit au président du comité Jacques Boissy.

L'arbitre Ghislain Sonier et deux autres témoins sont également venus raconter les détails de l'altercation, alors que d'autres témoins n'ont pas répondu à l'invitation.

«Selon la lettre qu'il nous a fait parvenir, le jeune Mercier semblait regretter son geste, a expliqué Jacques Boissy. Il réalisait être aller trop loin dans son élan de violence, tout en avouant avoir prémédité son geste, stimulé par ses coéquipiers et par l'attitude de Sonier.»

«Dans ce contexte, tout en tenant compte de l'escalade du conflit verbal entre Mercier et Sonier qui a précédé l'assaut, nous avons jugé que le geste méritait une sentence exemplaire, démontrant clairement que nous n'acceptons pas de tels gestes de violence et que nous soutenons nos arbitres dans leur travail», a clarifié Boissy.

Le comité de discipline a également rappelé

Un hockeyeur... (suite en A2)



Photolaser PC

Les Expos ont effectué une entrée fracassante, hier soir, au stade olympique. Devant plus de 45 000 spectateurs, lumières éteintes, un cascadeur portant le numéro 5 du receveur Michael Barrett est descendu du plafond en glissant d'une corde suspendue à l'anneau technique lors de la traditionnelle présentation d'avant-match. Au jeu, l'équipe a joué sans complexe face aux Mets de New York, champions de la Ligue nationale, l'emportant 10-6 grâce à des circuits de Bergeron, Cabrera et Barrett. À LIRE EN D1.



au TOURNOI DES MAÎTRES à Augusta en Georgie

TIGER WOODS SE HISSE AU 2e RANG
Nous avons un tournoi!



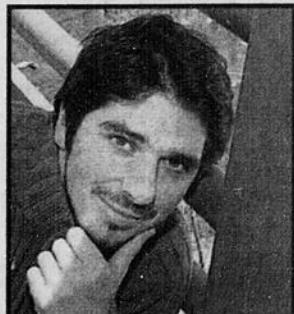
La «Tigermania» a frappé fort hier à Augusta: le magistral Tiger Woods a remis une carte de 66 pour se hisser au deuxième rang, à deux coups du meneur Chris DiMarco. DENIS MÉSSIER RACONTE EN D3.



BAR veut une première victoire dès cette année
- LES SPORTS, CAHIER D



«Les deux solitudes se rapprochent», constate Gary Richards
- À LIRE EN A15



Les arts
Patrick Fiori... à la vie comme à la scène
- CAHIER G

Une PME de Victoriaville s'illustre en Suisse

Gilles BESMARGIAN
Victoriaville

Présente au Salon international des inventions, des techniques et produits nouveaux qui se termine demain, à Genève en Suisse, la firme MégaSécur de Victoriaville, inventeur de la barrière d'eau «Water-Gate», a décroché, hier, trois prix dont la médaille d'or dans la catégorie environnement avec mention spéciale du jury.

D'autre part, les propriétaires de l'entreprise, Daniel Déry et Line Bolduc, ont obtenu le prix du design industriel et le prix du service d'incendie et de secours de la Ville de Genève, alloué à l'unanimité par un jury composé de représentants de 68 pays.

Selon un représentant de MégaSécur, c'est la première fois, dans l'histoire du Salon, le plus important au monde pour la présentation des nouvelles

technologies de l'année, qui bon an mal an attire plus de 60 000 visiteurs, qu'une compagnie rafle plus d'un prix. On en remet 35 au total.

Il faut rappeler que l'entreprise d'ici a déjà remporté deux prix prestigieux en environnement au Québec et qu'elle est présentement finalistes pour d'autres mentions.

Pour revenir à la barrière d'eau Water-Gate, elle remplace les sacs de sable en quelques minutes pour contrôler les inondations ou les déversements toxiques. Le produit est aussi réglementé par le ministère de l'Environnement du Québec pour tout travaux d'infrastructure en milieu aquatique.

Dans cette application, la barrière d'eau sert à bloquer le débit des cours d'eau lors de la réfection de ponts, la pose de gazoduc, etc. Les pompiers l'utilisent aussi pour créer des réserves à partir de cours d'eau lors d'incendies ou de feux de forêt en milieu rural.

Météo / C7

SOLEIL

7

6h15 19h22

15 AVR 23 AVR 30 AVR



SHERBROOKE, FAMILLE RECOMPOSÉE
Une ville pour nos enfants

Après avoir parcouru les six arrondissements de la ville unifiée de Sherbrooke, après notre mosaïque de mercredi dernier, qui présentait les points de vue d'une douzaine de personnalités de la région, La Tribune complète aujourd'hui sa série de reportages sur la famille recomposée. Le défi n'est pas seulement de mettre en place des structures pour dispenser des services de loisirs ou ramasser efficacement la neige l'hiver: les futurs Sherbrookoïses doivent avant tout se préoccuper d'offrir un avenir à leurs enfants. À LIRE EN A8 ET A9.



La volatilité des marchés boursiers vous inquiète?
Il existe quatre stratégies simples pour investir avec confiance.
Appelez-moi!

André Houle
Conseiller en placement
(819) 829-5544

ScotiaMcLeod
Partenaires à vie^{MC}
Membre du FCPE

* Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, Scotia Capital Inc. est un usager autorisé de la marque. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capital Inc. Membre du FCPE.

1 800 567-7384

INDEX

RubriquesPage

Annonces classées C-1 / D-8
 Arts et spectacles G-1
 Bandes dessinées F-4
 Carrières et professions B-8
 Centre-du-Québec B-14
 Chez nous E-6
 Décès D-11
 Divertissements H4
 Économie B-1
 Éphémérides D-13
 Horoscope F-4
 Loterie A-4 / A-7
 Luc Larochelle A-4
 Messier en liberté F-5
 Météo C-7
 Mot perdu F-4
 Mots croisés C-8 / F-4
 Opinions A-14
 Reportages E-1
 Nos sorties H-2
 Sports D-1
 Vie religieuse E-3
 Vivre F-6
 Voyages F-1

À LIRE LUNDI

PERSONNALITÉ



Murielle Beaulieu prend ses élèves au pied de la lettre



Un grand chelem pour Tiger Woods?



Souvenirs, souvenirs!

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
 Télécopieur: (819) 564-8098
 Téléphone: (819) 564-5454
 Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
 Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
 (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
 Annonces classées: 564-2222
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
 Camelots et camelots motorisés
 Prix de vente 3,52 \$
 T.P.S. 25 \$
 T.V.Q. 28 \$
 Coût à l'abonné 4,05 \$

ABONNEMENTS
 Abonnement payé à l'avance:
 androits desservis par camelot et camelots motorisés.
 Temps Prix TPS TVQ Total
 1 an 164,84 \$ 11,54 \$ 13,23 \$ 189,61 \$
 6 mois 88,14 \$ 6,17 \$ 7,07 \$ 101,38 \$
 3 mois 44,98 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,74 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat
 Temps Prix TPS TVQ Total
 1 an 255,32 \$ 17,87 \$ 20,49 \$ 293,68 \$
 6 mois 139,88 \$ 9,79 \$ 11,23 \$ 160,90 \$

Hors territoire immédiat
 1 an 309,40 \$ 21,66 \$ 24,83 \$ 355,89 \$
 6 mois 184,34 \$ 12,90 \$ 14,79 \$ 212,03 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an 699,92 \$, 6 mois 409,76 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

«C'est Penda qui enseigne et dirige»

Normand Tremblay affirme qu'il veut inculquer aux gens une plus grande connaissance d'eux-mêmes

René-Charles QUIRION
 Sherbrooke

Secte ou religion, les adeptes de Penda rejettent ces définitions pour décrire leur mouvement, qu'ils définissent davantage comme une école de libres penseurs.

Penda, entité ayant atteint son ascension au 17e siècle, emprunte comme véhicule le corps de Normand Tremblay lorsque ce dernier entre en transe. Invité à la tribune téléphonique Face à Face sur les ondes de CHLT-630, hier, le véhicule Normand Tremblay, a prêté son enveloppe physique à Penda, afin que celui-ci réponde aux questions de la population.

De retour à lui après que Penda ait passé son message, Normand Tremblay soutient que c'est cette entité qui aurait vécu au 6e siècle en Angleterre, qui était responsable des propos qu'il a tenus. En aucun temps, Normand Tremblay ne s'est aperçu de ce qui se passait et n'a aucune idée de ce qui s'est discuté au cours de l'heure qui lui a paru comme quelques minutes.

Si certains ont tenté de piéger Penda, les questions des auditeurs portaient entre autres sur la prière, la réincarnation, les conceptions de la vie et de la mort pour ne nommer que celles-là.

«C'est Penda qui enseigne et qui dirige. Je ne suis conscient de rien. Je m'endors et il prend mon corps. Penda a compris comment puiser la force en lui-même», indique M. Tremblay.

À peine remis de ses émotions, de couleur écarlate, Normand Tremblay souligne que par son entremise, Penda tente d'inculquer à ses adeptes une plus grande connaissance d'eux-mêmes.

Par des adages comme «Réveillez-vous et révez» ou «Continuez de creuser, vous êtes le trésor», Penda accroche ses fidèles. Il les entretient pendant de longues heures lors de sessions de formation qu'il donne à Sherbrooke, au Camp Les Sommets à Sainte-Catherine-de-Hatley ou à Trois-Rivières et parle même d'aller aux États-Unis et en Europe. Aucun thème ou sujet particulier lors des sessions, les fidèles qui sont une soixantaine en région, boivent les paroles de Penda. Selon Normand Tremblay, il répond à leur questionnement intérieur sans en être interrogé.

Tout en expliquant que Penda illustre son propos de paraboles, Normand Tremblay réalise que son maître à penser utilise cette formule pour aller chercher chaque personne différemment.

«Il ne dit rien pour rien. Il nous apprend à maîtriser notre vie», mentionne Normand Tremblay.

Des adeptes libres

Normand Tremblay, appuyé de quatre de ses acolytes, insiste sur le fait que chaque adepte est libre de penser ce qu'il veut et de se rendre ou non aux sessions de formation offertes. Selon eux, il n'y a aucune infiltration, les sessions sont ouvertes à tous et cette école de libres penseurs est un endroit pour apprendre que l'être humain est autre chose qu'un mouton qui suit les autres.

Là où le bât blesse, selon eux, c'est le véhicule que Penda utilise pour faire passer son message.

«Le gens ne croient pas qu'une entité puisse surgir du passé et utiliser le corps de Normand pour nous livrer son message. Il est pourtant simple et accessible à tous», indique Chantale,

une fidèle de Penda qui préfère taire son nom de famille. Selon elle, les fidèles doivent, à la base, apprendre à s'aimer eux-mêmes pour ouvrir leur esprit.

Pierre Bégin, qui suit les enseignements de Penda depuis huit ans, estime qu'il lui a appris à travailler sur lui-même et à connaître sa force.

«On adhère à nous-même. Penda rquirion@latribune.qc.ca

nous éclaire sur le fait qu'il y a autre chose que la société actuelle. On retourne à l'école de nous-même pour apprendre à se poser des questions. Tu apprends à stimuler ton cerveau pour en utiliser davantage que 33 pour cent, comme c'est présentement le cas», témoigne M. Bégin.

CHLT-630 cherche à se rapprocher de l'actualité

Sherbrooke (RCQ)

Avec des sujets comme la malpropreté dans les restaurants et des invités comme Penda et Stéphane Dion au cours de la dernière semaine, l'animateur de la tribune téléphonique matinale Face à Face sur les ondes de CHLT-630, Jacques Lavoie, a présenté une formule plus agressive.

Le directeur de l'information à CHLT-630, Michel Lorrain, indique qu'au cours des dernières semaines, le tir a été réajusté en fonction de présenter des sujets davantage collés sur l'actualité.

«Nous n'attendons plus au lendemain pour lancer des sujets sur la tribune téléphonique. On provoque l'auditeur avec des sujets qui sont davantage liés à l'actualité du jour. Plus tu attends, plus les gens se désintéressent des sujets», explique Michel Lorrain.

Jacques Lavoie renchérit en citant en exemple le sujet de la tribune télé-

phonique de mercredi matin qui portait sur la malpropreté dans les restaurants.

«Le sujet de la tribune s'est rapidement transformé en un débat sur le restaurant Dans's de Sherbrooke à la suite de la nouvelle que nous avions sortie. On informe l'auditeur sur ce qui se passe et ce n'est pas long qu'il se forge une opinion», poursuit Jacques Lavoie.

En plus de confronter l'auditeur avec des sujets chauds de l'actualité, Face à Face les provoque avec des invités choés, comme Penda ou Stéphane Dion la semaine dernière.

«Je ne cache pas que nous aimerions poursuivre sur cette lancée avec un débat sur le clonage et un invité comme Raël», indique Michel Lorrain.

Jacques Lavoie indique que les sujets chauds de l'actualité touchent davantage d'auditeurs et qu'ils sont nombreux à être tentés de donner leur opinion pour une première fois en ondes.

Les citoyens du quartier Dubreuil défient Sherbrooke de citer les montants offerts

Sherbrooke (RCQ)

Le comité des citoyens du secteur Dubreuil lance un défi aux autorités de la Ville de Sherbrooke, afin que ceux-ci dévoilent les montants offerts lors de la médiation pour tenter d'éviter le procès relatif à la migration des biogaz.

Cette sortie du comité de citoyens fait suite à la déclaration de la Ville de Sherbrooke qui alléguait, jeudi, dans un communiqué que



Raymond Fillion

la médiation avait avorté en raison de l'impossibilité d'en venir à une entente raisonnable avec les représentants du groupe. Selon le président du comité de citoyens, Raymond Fillion, la Ville de Sherbrooke a brisé l'entente de confidentialité en vigueur lors de la médiation.

«Au lieu de sous-entendre que nous sommes à l'origine de l'échec, qu'ils dévoilent les montants qu'ils nous ont offerts. La population sera à même de juger si ces offres étaient raisonnables ou non», estime M. Fillion.

Selon le comité de citoyens, par de telles

déclarations, la Ville de Sherbrooke tente de sauver la face vis-à-vis ses contribuables, après avoir admis, en début de semaine, après plus de trois ans et demi, sa faute concernant la migration des biogaz du site d'enfouissement entre septembre 1997 et mars 1998.

«C'est inacceptable que la Ville de Sherbrooke fasse de telles déclarations pendant que le procès se déroule. Ils tentent de minimiser leurs responsabilités», estime M. Fillion.

Ahmed Ressam pourrait prendre 130 ans

L'ex-Montréalais reconnu coupable de complot terroriste aux États-Unis

Los Angeles (PC-AP)

Ahmed Ressam, un Algérien de 33 ans qui a déjà vécu à Montréal, a été reconnu coupable, hier, des neuf chefs d'accusation qui pesaient contre lui, dont celui d'avoir participé à un complot pour commettre des attentats à l'explosif aux États-Unis.

Ressam, qui connaîtra sa sentence le 28 juin à Seattle, est passible d'une peine maximale de 130 ans d'emprisonnement. Il a paru secoué par le verdict et s'essuyait les yeux en s'entretenant avec ses avocats. «Nous sommes évidemment déçus par ces résultats. Nous ferons appel», a déclaré un des procureurs de la défense, Me Michael Filipovic.

Le jury, composé de huit femmes et quatre hommes, a mis 10 heures à rendre sa décision, au terme d'un procès qui a duré trois semaines et demie et permis d'entendre plus de 110 témoins.

Ressam, qui vivait à Montréal depuis 1994, a été arrêté le 14 décembre 1999 juste après son débarquement d'un traversier provenant de la Colombie-Britannique. Les douaniers de Port Angeles, dans l'Etat de Washington, ont découvert dans son véhicule de location deux pots de nitroglycérine et du matériel permettant de fabriquer des bombes.

Même si la destination exacte de ce matériel est restée inconnue, les procureurs ont estimé qu'il visait à tuer des centaines de personnes à l'occasion des festivités du passage à l'an 2000.

Manipulé

Tout au long du procès, les avocats de la défense ont tenté de convaincre le jury que Ressam avait été manipulé par des terroristes, démentant tout lien avec le milliardaire intégriste apatride Oussama Ben Laden, un des cerveaux présumés du terrorisme international recherché par les États-Unis.

Les jurés ont donc considéré que le prévenu avait notamment comploté en vue de commettre un acte de terrorisme international, placé des explosifs à proximité d'un débarcadère de traversier, et utilisé des faux documents — dont un faux passeport obtenu avec un baptistère émis par une paroisse montréalaise.

Hier, le tribunal correctionnel de Paris a aussi condamné Ahmed Ressam, à cinq ans d'emprisonnement ferme et à une interdiction définitive du territoire français, pour sa participation aux activités d'un réseau de faux-papiers destinés aux islamistes du Groupe islamique armé (GIA) algérien.

Le juge français Jean-Louis Brugière s'était d'ailleurs rendu aux États-Unis pour confirmer qu'Ahmed Ressam était un terroriste d'envergure internationale. Il n'avait pas été autorisé à témoigner au procès.

Pas avant 20 ans

(suite de la Une)

période soit la plus longue possible. Mais rien ne garantit, non plus, que Bainbridge aura une libération conditionnelle au bout de 20 ans», ajoute-t-il.

Me Crépeau a plaidé devant le juge Michel Proulx et ses adjoint Nuss et Beauregard que l'affaire Isabelle Bolduc avait créé tout un émoi dans la po-

pulation estrienne, en été 1996.

«Les gens d'ici ne sont pas habitués qu'une jeune fille de 22 ans soit enlevée sur la 12e Avenue, séquestrée, violée, battue et tuée. Cette affaire a eu l'effet d'une bombe. Il fallait envoyer un message sécurisant à la population, et un message clair aux criminels que même un meurtrier au second degré peut coû-

ter cher», fait valoir le procureur.

«On sait que la famille Bolduc a poursuivi la Commission des libérations conditionnelles du Canada, et qu'il y a eu finalement entente hors cours. Selon moi, la Commission a été échaudée avec cette histoire, et sera très prudente avec le cas de Bainbridge», conclut Me Crépeau.

Un hockeyeur écope...

(suite de la Une)

au juge de ligne Ghislain Sonier l'importance de ne pas se laisser prendre avec les joueurs dans l'engrenage de la violence verbale.

«Je reverrai probablement ma propre façon d'aborder l'arbitrage avec les plus vieux en ne répondant pas aux insultes, mais en les expulsant plutôt dès les premiers écarts de conduite, admet Sonier. Mais en attendant, je suis surtout très satisfait de la sanction prise par le comité de disciplinage.»

«De notre côté, on vient d'établir nos balises et on espère que le message va passer, poursuit encore Boissy. Nos arbitres ne sont peut-être pas parfaits, mais ces gestes sont inacceptables. Nous ne pouvons tolérer la violence, peu importe d'où elle vient.»

Âgé de 21 ans, Jérôme Mercier ne pourra ainsi évoluer au sein d'aucune ligue fédérée par Hockey Québec pendant la durée de cette suspension, ce

qui exclut la ligue senior A qui n'est toujours pas affiliée.

Mercier devrait également être interrogé dès la semaine prochaine par les enquêteurs de la SPRS qui ont reçu au cours de la dernière semaine le rapport médical concernant les blessures subies par Sonier. L'enquête devrait ainsi suivre son cours avant que le dossier ne soit acheminé aux mains du procureur.

Venez nous voir aujourd'hui

Juste avant...
 notre grand spectacle,
 nous vous offrons deux
 prestations gratuites au
 Carrefour de l'Estrie.

AUJOURD'HUI 7 AVRIL
 à 11 h et 14 h
 Mail central

Le tout nouveau
 Spectacle
 du
 Chœur
 Florilège

Juste avant

28 avril à 20 h - 29 avril à 19 h 30

Chefs de chœur : Louise de La Bruère
 Jacinthe Vigneau

Mise en scène : Marcel Lieutenant

Direction musicale : Michel Girard

Théâtre Centennial — Université Bishop's

Réservations
 (819) 562-0832 ou (819) 822-9662

Notre site : http://florilege.mardox.com
 Notre courriel : florilege@mardox.com



Mario **GOUPIL**

Mairie de Sherbrooke

«Non catégorique» de Cardin

Le retour de Penda

Tiens, tiens. Voilà mon ami Penda qui est de retour... J'avais perdu sa trace, celui-là. Je dois reconnaître que je n'avais pas fait beaucoup d'efforts pour la retrouver. Le gars, dont le véritable nom est Normand Tremblay, m'a semblé s'être fait pas mal discret depuis que je vous avais parlé de lui pour la première fois en octobre 1999. Il a sûrement vu dans un moment de délire, alors qu'il jetait un coup d'oeil vers le futur, que la Sûreté du Québec s'est intéressée à son cas dans les semaines qui ont suivi mon introduction dans sa secte. La SQ m'avait d'ailleurs rencontré à son sujet.

Hier, le gourou Penda, un esprit qui habite le corps de «Ti-pit» Tremblay, a eu droit à son moment de gloire: une heure et demie d'antenne à la radio de CHLT. Gratis. Une heure et demie à dire toutes les balivernes et sottises qu'il voulait sans même être rappelé à l'ordre, interrompu ou confronté par l'animateur. À moins que cela se soit produit pendant la première demi-heure du show, que j'ai malheureusement ratée. Un show qui, à la fin, me rappelait les info-pubs de Louise-Josée Mondoux à la télévision.

Penda se présente comme un roi d'Angleterre des années 500. Je ne sais pas s'il l'a dit à la radio ou si on lui a posé la question, mais un jour, lors d'un combat, le roi Penda a eu la tête coupée. Peut-être que cela explique tout, finalement. Mille cinq cents années plus tard, il la cherche encore...

Penda dit faire de l'enseignement. Il est venu apprendre aux gens à s'aimer eux-mêmes. À s'élever au-dessus d'eux-mêmes aussi. «Si cela devait vous prendre 2000 essais à réentendre mes enseignements, cela en vaudrait la peine, croyez-moi», prêche Penda dans ses écritures. Comme je peux le comprendre de tenir pareil discours: à 10 \$ net d'impôt que toutes ses brebis doivent lui verser — à moins que les prix aient augmenté depuis ma visite — pour assister à son spectacle, ça vaut la peine d'insister et de répéter.

Hier, malheureusement, je n'ai rien entendu là-dessus à la radio. Rien non plus sur les bras coupés qui repoussent, sur ces médecins qu'il ne faut pas aller voir quand on est malade, sur ce sourd que Penda aurait déjà guéri. Rien de toutes ces choses que mes propres oreilles avaient déjà entendues au camp Les Sommets de Sainte-Catherine-de-Hatley en 1999. Même que quand un auditeur a voulu rire du roi des clowns en ondes hier matin, en l'abandonnant sur la hausse du prix des cigaretttes, il s'est fait joyeusement rabrouer. Non pas par Penda, mais par l'animateur.

On doit être en période de cotes d'écoute à la radio. Il faut que ce soit cela pour que l'on organise pareille exhibition en ondes. Ça explique peut-être qu'on n'ait pas relancé Penda quand il a dit qu'il faut réfléchir sept jours et sept nuits avant de parler», que «le bien et le mal n'existent pas», que «vous n'êtes pas obligés de mourir». Et j'en passe.

Malheureusement, malgré le ridicule de la situation, il faut se rendre à l'évidence qu'il existe une clientèle de plus en plus nombreuse pour ces faux dieux qui délirent. Les églises sont vides plus que jamais. On les vend, on les donne ou on les démolit. Les gens, qui sont avides de spiritualité, regardent donc ailleurs. Il y a les Jojo Savard de ce monde. Il y a les tireuses de cartes, les spécialistes du tarot ou de la boule de cristal. Il y a aussi les audacieux qui vous proposent de parler à votre père, à votre mère ou à votre enfant décédés. Et il y a ces médiums du type Raël ou du genre Penda qui promettent une vie après la vie. L'homme est vulnérable comme jamais et les vautours rôdent, plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été.

Si Penda se veut un reflet fidèle de l'évolution de la société québécoise sur le plan spirituel, alors je préfère encore Raël. Au moins, ceux-là se font du fun, si vous voyez ce que je veux dire...

mgoupil@latribune.qc.ca

Luc LAROCHELLE
Sherbrooke

Le député fédéral de Sherbrooke, Serge Cardin, étouffe les rumeurs qui le ramènent sur la scène municipale. Il nie catégoriquement songer à la mairie de la nouvelle ville de Sherbrooke.

M. Cardin reconnaît avoir subi des pressions de la part des militants souverainistes, qui veulent opposer un candidat à Jean Perrault, un adversaire du camp fédéraliste. L'ancien représentant du quartier du Parc-Victoria affirme que le mandat qu'il a reçu de ses électeurs de Sherbrooke est de poursuivre

la promotion de la souveraineté à Ottawa.

«Je ne considère pas la mairie de Sherbrooke, même si des gens pensent que je pourrais être un sérieux aspirant. Le mandat que j'ai eu en 1998 et qui a été renouvelé par les électeurs du comté de Sherbrooke l'an dernier, c'est de les représenter sur la scène fédérale. C'est un non catégorique», a-t-il dit hier.



Serge Cardin

M. Cardin n'a jamais caché qu'il souhaite de l'opposition à Jean Perrault à la mairie. Il soutient cependant ne pas être parmi ceux qui s'emploient à convaincre des candidats potentiels.

«J'ai peu de temps et d'énergie à consacrer à cette cause pour le moment», souligne-t-il.

Le député Cardin ne s'impatiente pas devant l'absence d'une candidature déclarée issue des rangs souverainistes.

«Ça ne veut rien dire. Les trois derniers aspirants qui ont été élus à la mairie de Sherbrooke sont tous entrés tardivement en campagne électorale. Ce fut le cas pour Jean-Paul Pelletier, Paul Gervais et même Jean Perrault. Il n'y a pas d'urgence.»

M. Cardin s'attend à ce que le principal adversaire du maire de Sherbrooke soit un candidat ne trempant pas actuellement dans la politique municipale. Selon lui, il aura un profil d'administrateur.

Tout indique que le maire de Bromptonville, Clément Nault, qui est lui aussi associé aux souverainistes, ne se portera pas candidat à la mairie et tentera plutôt de se faire élire comme représentant d'un arrondissement. M. Nault dévoilera publiquement sa décision au terme du congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui aura lieu les 10, 11 et 12 mai, au Mont-Tremblant.

llaroche@latribune.qc.ca

Photo Imacom, par Martin Blache
Visiblement peu rassurés par l'engagement pris lundi dernier par la ministre Marois, les députés libéraux affirment qu'ils veulent du concret. «On l'a lu dans le journal, oui, mais il va falloir que le gouvernement se rattrape», dit à ce propos le chef libéral Jean Charest. «Surtout, ajoute la députée Monique Gagnon-Tremblay, qu'on sait qu'il n'y a déjà plus de place chez BioMed, alors que les terrains sont déjà zonés et dotés d'infrastructures dans le parc biomédical.»



«On veut un traitement égal»

□ Les libéraux pressent Marois d'accorder au parc biomédical les mêmes avantages qu'à Laval

Denis DUFRESNE
Fleurimont

Le caucus des députés libéraux de l'Estrie forcera la ministre des Finances, Pauline Marois, à tenir parole et à accorder au Parc biomédical de Fleurimont les mêmes avantages fiscaux que ceux consentis à la future Cité de la biotechnologique de Laval.

Surtout, disent-ils, que BioMed Développement, l'organisme de soutien aux nouvelles entreprises en recherche et développement dans le parc biomédical, est à court d'espace et prévoit construire d'ici un an un nouvel immeuble de sept millions \$.

«Si Laval a droit à un régime de crédits d'impôts (sur la masse salariale) qu'on nous le donne aussi! Sinon, c'est une concurrence déloyale, on veut un traitement égal à celui de Laval!» lance le député de Sherbrooke et chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Jean Charest.

Ce dernier visitait hier le Parc biomédical du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), avec les députés Robert Benoit (Orford), Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François) et Yvon Vallières (Richmond).

Visiblement peu rassurés par l'engagement pris lundi dernier par la ministre Marois, lors de sa visite dans la région, les députés libéraux affirment qu'ils veulent du concret.

Lors d'une entrevue accordée à *La Tribune*, la ministre des Finances avait donné l'assurance que si la région a un projet pour son parc biomédical le gouvernement est disposé à le recevoir.

«On l'a lu dans le journal, oui, mais il va falloir que le gouvernement se rattrape», dit à ce propos M. Charest.

«Surtout, ajoute la députée Monique Gagnon-Tremblay, qu'on sait qu'il n'y a déjà plus de place chez BioMed, alors que les terrains sont déjà zonés et dotés d'infrastructures dans le parc biomédical.»

«On est inquiet: le gouvernement du Parti québécois a décidé de donner des avantages importants au parc de La-

val, alors qu'il y a déjà des choses importantes qui se font ici. On a été surpris d'apprendre qu'on crée un parc de toutes pièces à Laval, on n'a rien contre, mais que le gouvernement accorde les mêmes avantages fiscaux ici!» fait valoir le chef du PLQ.

Un comité de travail

Monique Gagnon-Tremblay indique d'autre part que les députés libéraux de la région ont demandé aux dirigeants du Parc biomédical de mettre sur pied un comité de travail en vue de soumettre «très rapidement» une proposition à la ministre Marois.

«Lorsqu'elle est venue ici, elle a dit qu'on n'avait pas pensé à la région de l'Estrie, qui pourtant avait été reconnue à l'époque du premier ministre Robert Bourassa comme le troisième pôle technologique (au Québec)», note-t-elle.

Pour sa part, le président du conseil d'adminis-

tration de BioMed Développement, Alain Paquin, rappelle que les plans du projet de nouvel immeuble sont déjà déposés auprès des gouvernements municipal, provincial et fédéral.

«On a une réunion du comité exécutif le 17 avril, on va leur faire une demande pour qu'ils considèrent notre région au même titre que celle de Laval. Selon nous, à partir du moment où on consent des incitatifs pour une région et qu'une autre n'y a pas droit, il y a un déséquilibre», dit M. Paquin.

Ce dernier précise que BioMed Développement a besoin de nouveaux locaux pour répondre à la demande des entreprises en recherche et développement.

«On aide des entreprises à partir en affaires et, une fois lancées, on espère qu'elles s'installent ici», ajoute-t-il, soulignant que certaines entreprises comme NeoKimia «avancent très bien en recherche appliquée».

LE MEILLEUR SERVICE GARANTI

PREMIER DIVERSIMANTO honore les certificats d'assurance et d'entreposage de la compétition aux mêmes conditions et au même prix que l'année dernière, sur présentation de votre facture ou de votre certificat.

Protection d'assurance équivalente ou même supérieure. Respect des dates de renouvellement de votre assurance actuelle.

Présentez-vous en personne au magasin. Venez déposer votre manteau d'hiver et nous vous remettons GRATUITEMENT un

FOULARD d'importation italienne

Un seul coupon par client pour la durée de la promotion. Valable jusqu'au 30 avril 2001.



422, King Est SHERBROOKE

PREMIER DIVERSIMANTO

FOURRURE & MANTEAUX DIVERS

422, rue King Est SHERBROOKE

(819) 564-1337 Sans frais 1 888 564-1337

SERVICE GRATUIT DE CUEILLETTE À DOMICILE PARTOUT EN RÉGION



279\$ PAR MOIS, location 48 mois*

0\$ acompte disponible

- ENSEMBLE ÉLECTRIQUE
- RADIO AM/FM/CD
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H
- CLIMATISEUR
- SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES
- MOTEUR 2,4 L DE 155 CHEVAUX
- MOULURES LATÉRALES
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

NISSAN
TOUJOURS PLUS LOIN.

DÉTENEZ LE POUVOIR

1,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT



*Location de 48 mois pour l'Altima GXE 2001 (T4RG51 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3295\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) tous à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCF. **Taux de financement à partir de 1,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Quatre motards se reconnaissent coupables

□ Ils avaient consenti mercredi à leur renvoi à procès cette semaine durant l'enquête préliminaire

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Mario Dion, un membre du Club de motards Les Evils Ones dans le canton de Shefford, a été condamné à quatre ans de pénitencier, Mario Daigneault, un «friend», à 42 mois de détention, et deux relations se trouvent en attente de sentence.

Ils ont reconnu leur culpabilité hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, à des chefs de complot et trafic de stupéfiants entre le 31 mars et le 16 janvier.

Steven Larrivée et Michel Godue feront l'objet d'un rapport pré-décisionnel d'ici au 29 mai.

On se rappellera que ces individus avaient consenti mercredi à leur renvoi à procès au huitième jour de leur enquête préliminaire qui se poursuivra maintenant dans le cas Ghislain Valletand seulement.

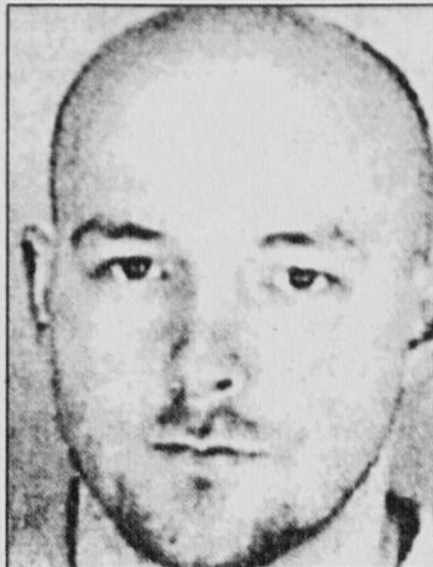
Dion, 35 ans, du canton de Shefford, et Daigneault, 35 ans, de Brigham, ont été frappés de plus d'une interdiction de possession d'armes pendant dix ans.

Ils avaient été arrêtés lors de l'opération «Caméléon» de l'Escouade régionale mixte qui avait effectué des perquisitions le 16 janvier visant les Hells Angels et les Evils Ones.

Le tribunal a suivi une recommandation commune du procureur Paul Crépeau et du défenseur François Taddéo.



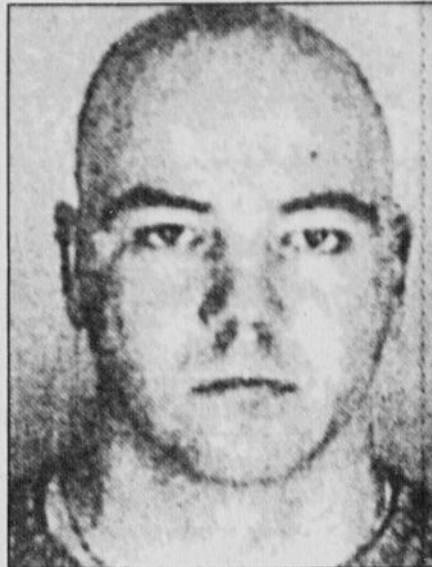
Mario Dion



Steven Larrivée



Mario Daigneault



Michel Godue

Me Crépeau a de plus informé les accusés de son intention de demander le 29 mai la confiscation de biens personnels saisis comme de l'argent, des véhicules et des appareils de télécommunication.

On a appris que l'Escouade régionale mixte avait entrepris à partir d'informations une enquête consistant en

ve avait permis d'établir plus de 140 trafics de stupéfiants pendant la période concernée.

Un témoin assigné, qui se trouve en attente de procédures, a aussi relaté ce qu'il savait dans cette affaire.

Me Crépeau a expliqué que Dion jouait un rôle significatif dans l'organisation mise à jour, que Daigneault était son bras droit et qu'il y aura des représentations plus détaillées dans le cas de Larrivée et Godue plus tard.

Des quantités de 12 onces de cocaïne étaient déposées au pied d'un arbre mort et d'un poteau de signalisation. La cocaïne faisait l'objet d'une coupe et

d'emballage en sachets d'un demi-gramme avant d'être retournée aux mêmes endroits pour écoulement.

La police a découvert les codes de communications, filmé et analysé le contenu et a même saisi des stupéfiants au pied du poteau ce qui a semé l'inquiétude chez Dion et Daigneault.

Dion et Daigneault étaient écroués sans cautionnement depuis leur arrestation tandis que Larrivée, 29 ans, de Granby, et Godue, 32 ans, de Saint-Alphonse de Granby, ont été élargés avec

des garanties et des conditions.

Interrogé après l'audience, Me Crépeau a commenté que l'Escouade mixte avait abattu un travail important dans cette cause.

Il a révélé qu'il n'est pas impossible que des activités de gangstérisme soient portées relativement à des activités ayant eu lieu dans la région au cours des dernières années.

«Les gens qui ont travaillé en gang se verront peut-être reprocher ces activités-là prochainement», dit-il.

Arrêtés le 16 janvier, lors d'une opération visant les motards

écoute, filature et surveillance. Me Crépeau a indiqué que la preu-

Loi antigang renforcée

Un «pas dans la bonne direction», estime Carpentier

Serge DENIS
Sherbrooke

«C'est très certainement un pas dans la bonne direction.»

Le directeur du Service de police de la région sherbrookoise, Michel Carpentier, a pris connaissance avec satisfaction des nouvelles dispositions de la loi antigang, présentées cette semaine en Chambre des communes par la ministre fédérale de la Justice, Anne McLelland. «On reconnaît plusieurs des recommandations que les directeurs de services policiers avaient faites.»

Il y a un an, M. Carpentier soulignait qu'on ne soigne pas un cancer avec des aspirines. Il reconnaît que les prescriptions annoncées vont favoriser le travail de ses troupes, notamment en ce qui

cette somme ira à la GRC, mais ça pourrait aussi servir à des escouades conjointes dont on fait partie.»

D'autres dispositions devront subir le test des tribunaux pour en mesurer l'importance, convient M. Carpentier, dont celle condamnant toute participation à une activité d'une organisation criminelle ou une participation indirecte à un acte criminel. «Ça pourrait comprendre des personnes qui font du recrutement pour les Hells Angels, par exemple», avance-t-il.

À savoir s'il faut s'attendre à des vagues d'arrestations au cours des prochaines semaines, M. Carpentier note que le projet de loi ne sera sans doute pas adopté avant l'été. «Mais ce qu'on peut s'attendre avec les nouvelles modalités d'application, ajoute-t-il, c'est que les policiers redoublent d'ardeur pour mener leurs enquêtes à terme.»

à trait aux mesures contre l'intimidation et les dispositions concernant le gangstérisme. Mais le remède ne s'apparente pas encore à la chimiothérapie. «Il y a une mesure que nous avions proposée et que la ministre n'a pas tenu compte, c'est le renversement du fardeau de la preuve pour démontrer que les biens acquis proviennent des fruits de la criminalité. Nous aurions aimé que ça revienne à l'accusé d'expliquer comment il peut mener un gros train de vie avec les revenus qu'il déclare.»

Quant aux 200 millions \$ alloués par Ottawa pour lutter contre le crime organisé, le lieutenant ne croit pas que beaucoup d'argent rejaillira sur son service. «J'ai cru comprendre que le gros de

AVIS IMPORTANT

À cause d'un manque temporaire de médecins, la Clinique Médicale Rock Forest se verra dans l'obligation de fermer ses portes les mercredis, jeudis et vendredis soir à compter de 17 h 30, dès le lundi 9 avril, et ce, pour une période indéterminée.

Un air de printemps souffle à l'Entrepôt Pour Lui

50% sur toutes les nouvelles collections printemps-été de vestons et d'habits

VALIDE JUSQU'AU DIMANCHE 8 AVRIL

pour ENTREPÔT Lui

2251, rue King Ouest Sherbrooke 821-4419

Le SEUIL DE L'ESTRIE
Le SEUIL SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420

Une folie printanière...
GODIVA Chocolatier
L'Unique Signature
Centre-ville Sherbrooke
90, rue Wellington Nord
Tél. : (819) 565-5841

RONA L'entrepôt
3 JOURS SEULEMENT
VENDREDI, DE 12 H À 21 H
SAMEDI, DE 8 H À 17 H
DIMANCHE, DE 8 H À 17 H
VENTE PLEIN CAMION
Surplus du manufacturier
Grandeurs et modèles variés
FENÊTRES ROBERT
1re qualité
Économisez jusqu'à 20% du prix régulier
RONA L'entrepôt
Au Carrefour de l'Estrie
3400, boul. Portland, Sherbrooke

Canton de Westbury

La GRC coupe de nouveau l'herbe sous le pied des trafiquants de drogue

Josianne LUSSIER
Canton de Westbury

MARIELLE GROLEAU
IMAGES D'INTÉRIEUR

DU 4 AVRIL AU 14 AVRIL
GRANDE VENTE
DE FRAÎCHEUR

20%
DE RÉDUCTION
SUR RIDEAUX EN BOUTIQUE

20% À 40%
DE RÉDUCTION
SUR LA LITÉRIE

10% À 50%
DE RÉDUCTION
SUR PAPIERS PEINTS

3,00\$
DE RÉDUCTION
LE 4 LITRES DE
PEINTURE LAURENTIDE

SERVICE À DOMICILE GRATUIT
AVEC ACHAT

1338, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
TÉLÉPHONE: (819) 566-5175

Les policiers de la GRC ont une fois de plus donné un dur coup aux trafiquants de drogue, hier matin, alors qu'ils ont saisi plus de 200 plans de marijuana, dans une résidence du chemin Bouchard dans le Canton de Westbury.

La valeur de tous les plans recueillis est estimée à tout près 150 000 \$. Un individu de 21 ans, résidant de Fleurimont et locataire de la maison, a été arrêté sur les lieux au moment de la perquisition.

«Nous essaierons de prouver que le jeune homme arrêté sur les lieux ne demeurait pas à cet endroit, mais y venait la semaine seulement pour la culture de ses plans de marijuana. Il pourrait y avoir d'autres arrestations au cours de l'enquête, qui a débuté il y a un mois, puisqu'il y a lieu de croire que le jeune homme pourrait avoir un lien avec la Clique de Sherbrooke, un sous-groupe du groupe de motards les Hell's Angels», explique le relationniste de la GRC, Jimmy Moffatt.

Au moment de l'arrestation de l'in-

dividu de 21 ans, personne d'autre n'avait été appréhendé par les policiers.

La production de marijuana se faisait essentiellement au sous-sol du petit bungalow vert du chemin Bouchard et une salle de séchage ainsi qu'une pouponnière avaient été aménagées au rez-de-chaussée.

Le pouce vert

«Nous avons aussi lieu de croire que l'individu avait une très bonne expertise dans le domaine. Ce sont de gros plans qui valent tout près de 1000 \$ chacun à maturité. La majorité des plans saisis atteignent au moins deux pieds et demi, certains ont même jusqu'à quatre pieds. Les deux techniciens en identité judiciaire ont même trouvé de l'acide phosphorique sur les lieux», indique Jimmy Moffatt.

Comme dans des cas semblables auparavant, la personne arrêtée subtilisait, selon une évaluation rapide, plus de 750 \$ par mois à Hydro-Québec puisque l'alimentation en électricité de la résidence était branchée avant le compteur pour économiser de l'argent, mais également pour n'éveiller aucun soupçon concernant la culture.

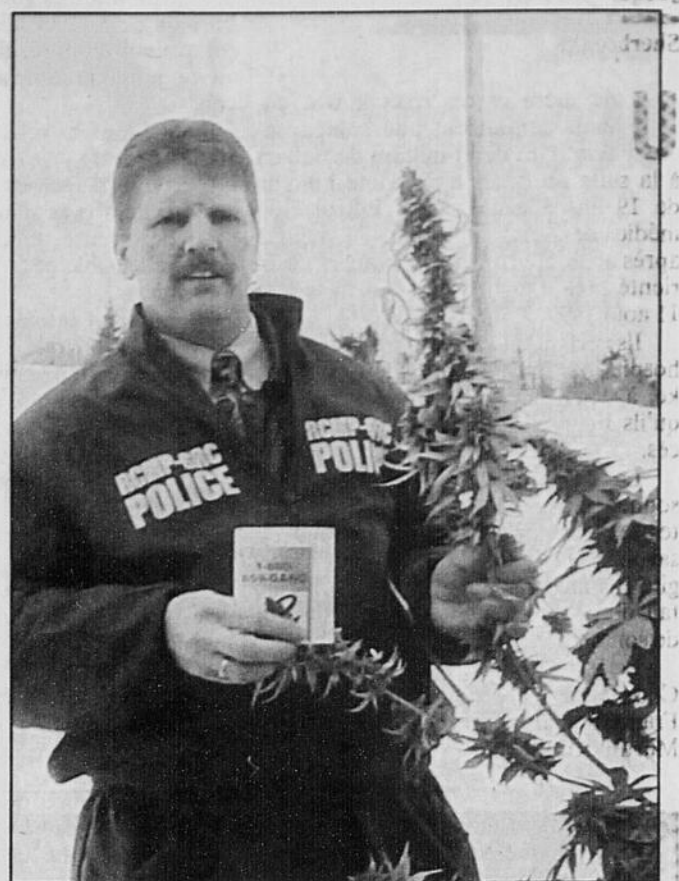


Photo La Tribune, Josianne Lussier
Selon le relationniste de la GRC, Jimmy Moffatt, l'individu arrêté dans le Canton de Westbury avait une très bonne expertise dans le domaine, car la majorité des plans saisis atteignent au moins deux pieds et demi, certains ont même jusqu'à quatre pieds.

«Ça fait un mois que l'enquête a débuté, mais nous voulions faire vite afin d'éviter que la marchandise se répande dans les rues de la région et peut-être même dans les cours de nos écoles et dans les poches de nos enfants. Une marchandise comme celle-là peut s'écouler facilement au trois ou quatre mois», ajoute le caporal Moffatt.

L'individu arrêté hier matin, comparaitra aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke et sera accusé de production de marijuana et de possession dans le but d'en faire le trafic.

Le caporal Moffatt rappelle aux gens que s'ils ont de l'information concernant des réseaux de drogue ou encore sur des crimes commis dans les dernières semaines, il est possible de téléphoner au bureau de la GRC au 564-5770 ou encore à l'escouade régionale mixte au 1-800-659-4264. L'information reste confidentielle.

Maintenant, c'est votre hypothèque qui vous doit de l'argent !

5%*
de remise en argent

Contractez ou transférez un prêt hypothécaire à la Banque Laurentienne, et recevez 5 % du montant de votre emprunt pour un terme de 5 ans ! Dépêchez-vous : cette offre est d'une durée limitée.

Pour plus de détails, appelez un conseiller de la Banque Laurentienne.



BANQUE LAURENTIENNE

1 800 BLC-1846

www.banquelaurentienne.com

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de cinq (5) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Par exemple : pour un emprunt de 200 000 \$ la Banque Laurentienne vous remettra 10 000 \$ en argent. Le maximum autorisé de remise en argent est de 25 000 \$. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement pour les nouvelles demandes de prêt hypothécaire et peut prendre fin en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES de produits **Ford** OFFRE DE VÉRIFICATION PRINTANIÈRE

Changement d'huile et filtre **19⁹⁵\$**
incluant vérification en 10 points

Alignement aux 4 roues **39⁹⁵\$**
pour les voitures
49⁹⁵\$ pour la plupart des camions

Vérification d'entretien **49⁹⁵\$**
en 48 points
incluant l'installation de vos pneus d'été (balancement en sus)

Centre de carrosserie **CARSTAR** de 1re classe

- Garantie à vie sur la peinture par Dupont Canada.
- Équipements modernes.
- Relations directes et préférentielles avec les compagnies d'assurance.
- Service de navette et de courtoisie.

Notre tarif en atelier est plus que compétitif à **59⁹⁵\$**

Magog Ford (2000) inc.

2000, rue Sherbrooke, Magog
843-3673

Une famille poursuit le CHUS pour 500 000 \$

□ La négligence du personnel médical aurait entraîné la mort d'un jeune homme de 19 ans intoxiqué aux médicaments

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Une mère et ses trois autres enfants demandent une compensation d'un demi-million de dollars à la suite du décès d'un jeune homme de 19 ans à cause d'une intoxication médicamenteuse plus de 24 heures après avoir été trouvé à genoux et désorienté près d'une rue du centre-sud, le 11 août 1997, à Sherbrooke.

Ils réclament ce montant au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à deux médecins et deux résidents qu'ils tiennent responsables de ce décès.

Les demandeurs reprochent au personnel médical d'avoir eu en main toutes les informations lui permettant de savoir que le jeune homme avait ingurgité ces médicaments et de n'avoir rien fait de ce qu'il fallait pour les éliminer de son corps.

Leur procédure a été déposée en Cour Supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Martin Gauthier.

La famille allègue que si les membres du personnel hospitalier et médical avaient alors réagi adéquatement la vie du jeune homme aurait pu être sauvée.

Me Gauthier relate dans la déclaration au greffe que le jeune homme a été trouvé à genoux par les policiers vers 05 h 30 près d'une rue alors qu'il était désorienté, tenait un langage incompréhensible et était sujet à des hallucinations.

Paraissant intoxiqué, il a été transporté au site Bowen où un médecin a fait prendre un premier bilan toxique et une intoxication aux salicylés a été éliminée à cause de sa faible concentration.

La mère a communiqué à l'hôpital avec deux médecins qui ont parlé de psychose consécutive à l'absorption de drogue.

Elle a rappelé les médecins pour dire que sa fille avait vu son frère la journée précédente et que ce dernier lui a fait part d'idées suicidaires et de l'achat éventuel de médicaments pour une surconsommation, mais elle ne pensait pas alors que ce dernier passerait à l'acte.

rait à l'acte.

La mère s'est rendue à l'appartement de son fils où elle a trouvé une bouteille vide de 100 comprimés d'Entrophén (aspirine enrobée), deux bouteilles vides de 20 comprimés chacune de diphenhydramine (utilisé entre autres comme antihistaminique) et deux bouteilles vides de liquide correcteur dont le contenu se trouvait dans un pot.

Elle est retournée à l'hôpital pour montrer ces contenants à un médecin qui a répété qu'il n'y avait pas de traces de salicylés dans le sang du jeune homme.

Me Gauthier mentionne que le personnel était alors en possession d'indices clairs que l'intoxication du patient pouvait avoir été causée par l'ingurgitation de salicylés, de diphenhydramine et l'inhalation de liquide correcteur.

Un médecin s'est informé au Centre antipoison du Québec des effets du liquide correcteur et du Graval même s'il n'y avait rien qui soutenait que le malade avait pris du Graval.

La mère est revenue à l'hôpital alors que son fils se trouvait aux soins intensifs et répondait à un médecin que la facture d'achat des médicaments portait la mention 2 h 41, le 10 août.

Me Gauthier souligne qu'il était alors évident que le patient avait consommé 100 comprimés d'aspirine enrobée, 40 comprimés de diphenhydramine et inhalé des vapeurs de liquide correcteur.

L'état du jeune homme s'est détérioré pendant la nuit et l'infirmière en a averti à 03 h 15 une résidente qui a décidé d'attendre au matin.

Le patient est devenu plus agité vers 06 h 30 et on lui a fait une prise de sang pour des examens de laboratoire.

Me Gauthier ajoute que le résultat du test de salicylé a révélé à 08 h 50 une dose létale.

Le patient a été transféré au site Fleurimont pour une dialyse, mais il est mort pendant l'avant-midi à la suite d'un arrêt cardiaque.

Le rapport d'autopsie a révélé une concentration de diphenhydramine et d'acide salicylique dans les prélèvements biologiques.

Les demandeurs invoquent que le CHUS possédait en 1997 tous les connaissances requises pour diagnostiquer le genre d'intoxication de son patient et le traiter adéquatement et doit répondre des erreurs de son personnel hospitalier et médical.

Ils reprochent aussi à un médecin de ne pas s'être rendu compte que l'intoxication du jeune homme commençait et de n'avoir rien fait pour éliminer les médicaments, à un autre d'avoir demandé des informations inadéquates au Centre antipoison, à un troisième d'avoir fait défaut d'aviser le personnel que l'Entrophén avait été acheté la veille et au dernier d'avoir attendu au matin avant d'intervenir.

La mère et ses trois enfants demandent donc une compensation de 125 000 \$ chacun pour dommages résultant du préjudice psychologique ainsi que de la perte de soutien moral et économique.



Le feu rase la cabane

Photo La Tribune, Gilles Dallaire

Un incendie probablement allumé par un fourneau surchauffé a détruit une petite cabane à sucre, hier matin, à Canton de Magog. Les flammes ont progressé à une telle vitesse que, même si les pompiers sont arrivés quelques minutes seulement après l'alerte, ils n'ont rien pu faire pour sauver la cabane construite à une centaine de mètres derrière une maison située au 110, chemin Laurendeau.

loto-québec		résultats	
Le Mini	Tirage du 2001-04-06	Banco	Tirage du 2001-04-06
NUMÉROS	LOTS		
659695	50 000 \$	01 04 08 19 22	
59695	5 000 \$	25 36 38 42 43	
9695	250 \$	44 45 49 51 56	
695	25 \$	57 59 62 66 68	
95	5 \$		
65969	1 000 \$		
6596	100 \$		
659	10 \$		
Quotidienne	Tirage du 2001-04-06	Extra	Tirage du 2001-04-06
3 4		SUPER 7	Tirage du 2001-04-06
919 5921		02 04 11 14 16 23 28	
		538421	
		Numéro complémentaire	17
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC			

ARCTIC CAT® PLUS, POUR ALLER PLUS LOIN.™

Accessoires disponibles



PROMOTION
avec
TREUIL

QUI A DIT QUE LES
BONNES AFFAIRES
ÇA N'EXISTE PLUS?

Chacun veut en avoir pour son argent. C'est pourquoi les VTT Arctic Cat sont si populaires. Une meilleure garde au sol, une capacité de chargement sans pareil et un débattement de suspension supérieur, voilà pourquoi nos VTT sont si durables et sont de vrais bourreaux de travail. Et à bon compte aussi. Venez les voir dès aujourd'hui.

SCIES à chaîne (819)
CLAUDE CARIER 875-3847
45, rue Craig, Cookshire 1 800 909-3847

JOURNÉES PORTES OUVERTES

ce vendredi et ce samedi
6 et 7 avril de 8 h à 17 h

VENTE ANNUELLE

Nos meilleures promotions de l'année
2 JOURS SEULEMENT

Tracteur à pelouse T1460
Pour seulement **3295\$**
ou 69\$ par mois*
Taxes, préparation et transport en sus

Economisez 700.00\$ sur le prix de détail

- Transmission hydrostatique (pas besoin d'embrayage)
- Puissant moteur de 12,5 chevaux à soupapes en tête
- Tondeuse à grand débit, d'une largeur de 40 po avec rouleaux anti-décapage

SOLIDE en Kubota Venez découvrir toute la gamme des tracteurs 2001 de 12 à 120 chevaux

Venez admirer
le bolide officiel
de Kubota pour
la série CASCAR

LA VENTE
«génies en herbe»
HONDA
Construit pour résister. Prix irrésistible!

Plus de 10 modèles de tondeuses en magasin

À PARTIR DE **419\$**

AUSSI DISPONIBLES :

- taille-bordure
- génératrice
- moto-pompe
- tracteur
- rotoculteur

HONDA
Produits
Mécaniques

Participez maintenant et
GAGNEZ-LE!

incluant tondeuse, chargeur, rotoculteur et souffleur à neige

VALEUR DE **25 000\$**

BX 1800 TOUT ÉQUIPÉ!

* Détails en magasin. Aucun achat requis

ÉQUIPEMENTS
CHARLES LAVIGNE & FILS INC.

1381, rue King Est, Sherbrooke - (819) 566-1111

PANIER d'économies

Forfait
2 pour 1 à 199 \$
montures et lentilles simple vision
avec traitement résistant
aux rayures*

Gratuit

Clip solaire
ou lunettes solaires
à l'achat d'un
2 pour 1*

Mini-Prix

sélection de montures à
99 \$ et 159 \$
incluses dans le 2 pour 1*

Carrefour
de L'Estrie
822-4747
Galeries
Quatre-Saisons
565-3632

**NEW
LOOK**

Michel Laurendeau, opticien

www.newlook.ca

* Ces offres s'appliquent à des collections de montures sélectionnées, et ne peut s'ajouter à aucun autre rabais. Valable jusqu'au 28 avril 2001.



SHERBROOKE, famille recomposée

- QUI SOMMES-NOUS?
- CENTRE-VILLE • OUEST • ASCOT
- LENNOXVILLE (WATERVILLE • CANTON HARRIS)
- ST-ÉLIE • ROCK FOREST • DEUVILLE
- NORD
- BROMPTONVILLE
- EST • FLEURIMONT
- LES CITOYENS S'EXPRIMENT
- UNE VILLE EN RATTRAPAGE

Quel futur pour



SALAIRE HORAIRE MOYEN

	Les deux sexes / Moyenne annuel			
	1997	2000	Croissance	Variation %
Province de Québec	15,30 \$	16,07 \$	0,77 \$	0,5 %
Canada	15,56 \$	16,64 \$	1,08 \$	0,7 %
Province de l'Ontario	16,31 \$	17,58 \$	1,27 \$	0,8 %
Ottawa-Hull	17,79 \$	19,10 \$	1,31 \$	0,7 %
Côte-Nord et Nord-du-Québec	16,31 \$	16,62 \$	0,31 \$	0,2 %
Outaouais	16,20 \$	17,19 \$	0,99 \$	0,6 %
Québec	16,18 \$	16,48 \$	0,30 \$	0,2 %
Chicoutimi-Jonquière	16,04 \$	16,50 \$	0,46 \$	0,3 %
Montréal	15,88 \$	16,63 \$	0,75 \$	0,5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	15,56 \$	16,34 \$	0,78 \$	0,5 %
Abitibi-Témiscamingue	15,48 \$	16,19 \$	0,71 \$	0,5 %
Trois-Rivières	15,29 \$	16,12 \$	0,83 \$	0,5 %
Montréal	15,28 \$	16,05 \$	0,77 \$	0,5 %
Laurentides	15,18 \$	16,39 \$	1,21 \$	0,8 %
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	15,09 \$	14,93 \$	-0,16 \$	-0,1 %
Laval	15,09 \$	15,79 \$	0,70 \$	0,5 %
Lanaudière	14,89 \$	15,97 \$	1,08 \$	0,7 %
Mauricie	14,67 \$	15,71 \$	1,04 \$	0,7 %
Sherbrooke	14,59 \$	15,80 \$	1,21 \$	0,8 %
Bas-Saint-Laurent	14,32 \$	15,12 \$	0,80 \$	0,6 %
Chaudière-Appalaches	14,14 \$	14,67 \$	0,53 \$	0,4 %
Estrie	13,87 \$	15,11 \$	1,24 \$	0,9 %
Centre-du-Québec	13,53 \$	13,96 \$	0,43 \$	0,3 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active



EMPLOIS MANUFACTURIERS

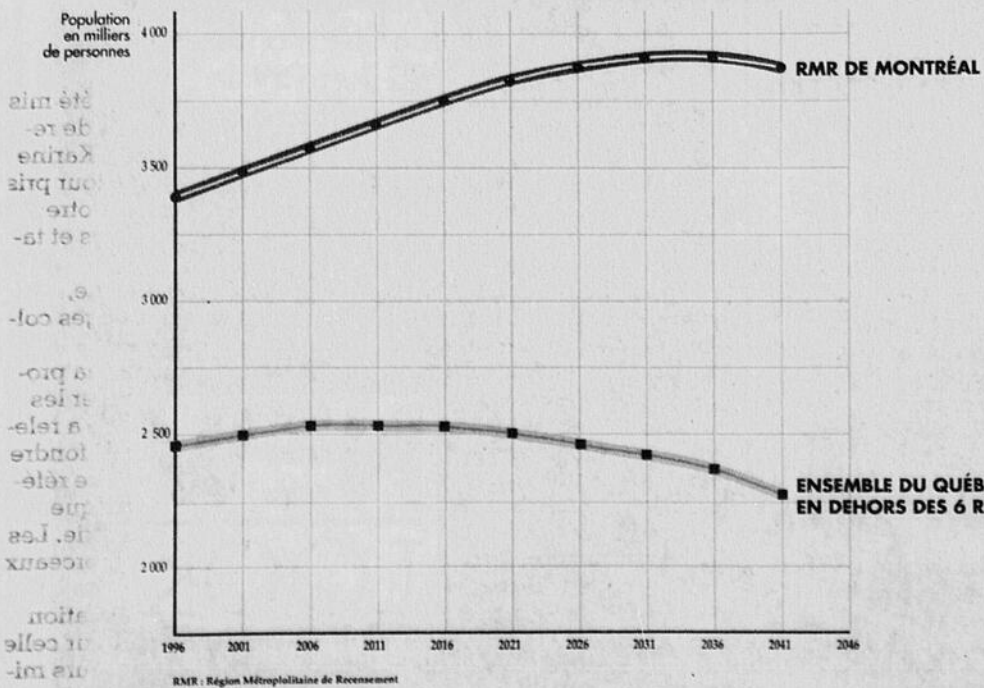
	1996	2000	Croissance	Variation %
Canada	19 311 000	22 802 000	349 000	18,1
Québec	4 466 000	9 290 000	82 400	15,1
Ottawa-Hull	24 100	46 400	22 300	92,5
Hull	7 500	9 000	1 500	20,0
Estrie	30 600	36 200	5 600	18,3
Québec	25 400	29 900	4 500	17,7
Chicoutimi-Jonquière	10 300	11 700	1 400	13,6
Montréal	270 900	307 000	36 100	13,3
Trois-Rivières	10 500	11 400	900	8,6
Sherbrooke	13 100	14 100	1 000	7,6

Source : Tableau Emploi-Québec, Enquête sur la population active



Au Centre de la petite enfance Le Bilboquet, rue Mont-Plaisant, William Boislard, Jayson Langevin, Dominique Rousseau et Lecours s'amuse à construire une maison. Ensemble, ils représentent à long terme le défi de la génération qui les précède de l'exode de ses futurs adultes.

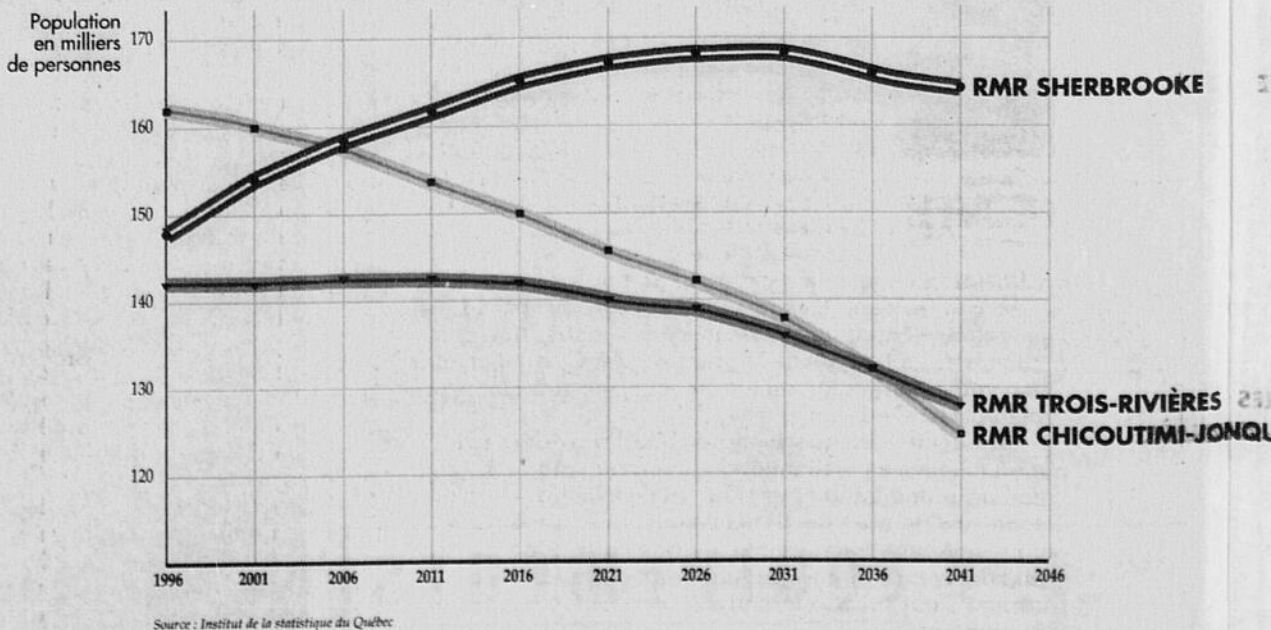
PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES DU QUÉBEC 1996-2041



RMR : Région Métropolitaine de Recensement

Source : Institut de la statistique du Québec

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES 1996-2041



Source : Institut de la statistique du Québec

La grande région de Montréal drainera des citoyens dans les régions périphériques du Québec d'ici 2030. La région sherbrookoise, elle, résistera mieux que les agglomérations comparables de Chicoutimi-Jonquière et Trois-Rivières au déclin de sa population.



Pour nos enfants?

Cette réorganisation municipale pose un défi à notre intelligence



Luc LAROCHE

L'exotisme de la mer qui baigne les Îles-de-la-Madeleine n'est pas la seule chose à laquelle un citoyen de la région sherbrookoise pouvait rêver: jusqu'en 1997, un travailleur était mieux payé aux Îles ou en Gaspésie qu'à Sherbrooke!

Avec un salaire horaire moyen de 14,59 \$, les résidents de la région métropolitaine de recensement de Sherbrooke (RMR) étaient alors dans le lot des gagne-petit du Québec avec... les Estriens, qui gagnaient en moyenne 1,50 \$ de moins l'heure que l'ensemble des salariés québécois (voir tableau).

Nous sommes encore dans le peloton de queue, mais les derniers de classe ont repris du poil de la bête. Entre 1997 et 2000, la croissance des salaires versés aux Estriens a été presque deux fois celle des autres régions du Québec et a été supérieure à la moyenne canadienne. L'écart s'est rétréci entre Sherbrooke et les agglomérations de Chicoutimi et Trois-Rivières. Les salaires payés en Montérégie, dans la grande région de Montréal, à Québec ou en Outaouais, demeurent toutefois nettement plus attractifs.

«Dans une société qui valorise de plus en plus la réussite personnelle et financière et dans une conjoncture de vive concurrence pour la main-d'œuvre, la région de Sherbrooke n'est pas nécessairement la mieux placée», constate Michel Olney, agent de recherche au bureau régional d'Emploi-Québec.

Le jugement que porte M. Olney s'appuie sur un autre indicateur: les emplois manufacturiers. En dépit d'une conjoncture économique nord-américaine favorable, la région sherbrookoise a connu une progression bien timide de 1996 à 2000 par rapport aux autres MRC de l'Estrie, aux autres régions du Québec, en particulier la région Hull-Ottawa, où le nombre d'emplois manufacturiers a pratiquement doublé en quatre ans. La même explosion dans des domaines de haute technologie s'est produite à Québec.

Bientôt, c'est Sherbrooke qui passera pour une ville de fonctionnaires et de commis de magasins, elle qui a longtemps été une importante ruche manufacturière au Canada!

Les deux institutions collégiales et universitaires de la région sherbrookoise voient souvent partir leurs étudiants dès la cérémonie de la collation des grades terminée.

Natifs de Granby, Sylvie Cayouette et Jean Lavoie, tous deux dans la trentaine et ingénieurs diplômés de l'Université de Sherbrooke, ont d'abord été recrutés par de grandes entreprises de la région de Montréal.

«Pour plusieurs étudiants, la vie à Sherbrooke se termine au moment d'accéder au marché du travail. Il y a peu de débouchés dans la région», dit M. Lavoie.

Dix ans plus tard, lui et sa conjointe sont revenus dans la région. Un choix lié à la qualité de vie.

«J'ai trois heures de plus par jour à consacrer à ma famille depuis que je ne bouchonne plus dans la circulation soir et matin. Par contre, j'ai dû renoncer à plusieurs avantages, dont le salaire. C'est difficile de faire une croix là-dessus et je ne m'étonne guère de voir qu'il y a peu de collègues de ma promotion actifs dans la région», raconte Sylvie Cayouette, qui a tourné le dos à une carrière florissante en pétrochimie à Montréal pour se joindre à l'équipe d'ingénierie d'American Biltrite, à Sherbrooke.

«Je suis convaincu que d'autres jeunes feraient comme nous s'ils en avaient l'opportunité puisque la région sherbrookoise a un potentiel technologique certain. Mais un changement des mentalités s'impose. C'est décevant d'entendre encore des chefs d'entreprises dire qu'un travail équivalent à Sherbrooke ne mérite pas la même rémunération qu'à Montréal. Ils oublient que les

jeunes sont préparés aux changements et prêts à refaire leurs valises n'importe quand», renchérit M. Lavoie.

Avec ces lingots de magnésium qui, espère la compagnie, prendront la place de choix que l'aluminium a ravi à l'acier, Magnola est un symbole d'avenir. Ce complexe industriel moderne reflète aussi les tendances démographiques du futur. À peine 53% des 338 employés de Magnola résident dans la MRC d'Asbestos. 22% effectuent quotidiennement le trajet Sherbrooke-Asbestos, 17% dorment chaque soir à Victoriaville.

«Il y a 20 ou 30 ans, c'est probablement 80 ou 90% des salariés qui se seraient installés sur notre territoire. La distance entre Sherbrooke et Asbestos n'est pas plus courte en kilométrage mais le même trajet s'effectue en 25% moins de temps avec les nouvelles infrastructures routières. Lorsque nous nous sommes battus pour l'amélioration de la route 116, nous voulions faciliter le transport des marchandises mais nous n'anticipions pas un tel impact sur la main-d'œuvre», admet Roch Fréchette, un ancien maire d'Asbestos.

Si tous les employés de Bombardier habitaient Valcourt, la ville doublerait ou triplerait sa population. Mais, à l'ère de la mondialisation et de l'ouverture des marchés, est-il un seul élu qui serait pris au sérieux qu'il suggérerait de cloîtrer les entreprises locales pour garder les travailleurs et leur famille sur son territoire?

- 0 - 0 - 0 -

Si seulement un employé sur deux de Magnola résidait dans la MRC d'Asbestos, 80% des salariés du plus gros employeur de la région sherbrookoise, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), habitent sur le territoire de la future ville de Sherbrooke. Les grandes agglomérations prendront du volume, les plus petites et les plus éloignées rétréciront.

Le déclin démographique qui décime la Gaspésie migre dangereusement vers d'autres régions du Québec. La région sherbrookoise «vieillira» toutefois un peu mieux que les agglomérations de Chicoutimi-Jonquière et Trois-Rivières (voir tableau).

Si l'on se fie aux calculs des spécialistes en démographie de l'Institut de la statistique du Québec, la ville unifiée de Sherbrooke redeviendra la 6e ville en importance au Québec d'ici cinq ou six ans parce que la ville de Saguenay se minera par la base. Selon les démographes, la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière reculera de 23% et celle de la RMR de Trois-Rivières de 10% au cours des 40 prochaines années.

Les perspectives sont plus encourageantes pour la RMR de Sherbrooke. L'accroissement de la population sera de l'ordre de 10% au cours cette période, selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec. Montréal d'ainera le reste de la province, Sherbrooke une partie de l'Estrie.

Le vieillissement de la population préoccupe au plus haut point le directeur général de la Société de développement économique de la région sherbrookoise, Pierre Dagenais.

«À compter de 2005, donc d'ici très peu de temps, les baby-boomers sortiront du marché du travail à un rythme annuel de 7%. Les employés s'arracheront littéralement les travailleurs compétents. Ceux qui auront le plus à offrir remporteront la bataille», prévoit-il.

«La plupart de nos entrepreneurs avancent également en âge. La différence pour eux entre une retraite sans tracas financiers, à voyager et se payer du bon temps, et une retraite plus restrictive, c'est le prix de vente de leur entreprise. Il y a des risques que nos fleurons locaux passent aux mains de grandes corporations ou d'intérêts étrangers. Ce n'est pas nécessairement un bon présage», poursuit M. Dagenais, en évoquant les coups durs encaissés lorsque des multinationales ont plié bagages et quitté Sherbrooke.

Ce n'est pas de bon augure non plus lorsque les trois unités de voisinage qui comptaient le plus de 0-11 ans à Sherbrooke en 1996 (Jardins-Fleuris, Sainte-Jeanne-d'Arc et Immaculée-Conception) figurent toutes trois dans l'axe de pauvreté. Les 2200 enfants de ces milieux plus fragiles et traditionnellement moins portés vers la persévérance scolaire représentent un bassin de jeunes équivalent à ceux des banlieues cossues de Fleurimont ou Rock Forest.

Alors que la main-d'œuvre sera si rarissime, les entreprises de la région ont-elles les moyens d'échapper ne serait-ce qu'un cinquième des enfants qui constitueront les travailleurs de demain?

- 0 - 0 - 0 -

Mais pourquoi autant de chiffres, de statistiques financières ou démographiques alors qu'il est question d'une nouvelle ville, dont les principales responsabilités seront d'offrir des services de base comme le déneigement, la collecte des ordures ménagères ou l'encadrement des loisirs?

Ces constats et ces projections à long terme ne seront effectivement pas des facteurs déterminants pour décider dans quel arène ou sur quel terrain les enfants d'un quartier ou d'un arrondissement joueront au hockey et au soccer. Ils ne révèlent pas non plus ce que seront les fluctuations des comptes de taxes pour les citoyens de Sherbrooke, Fleurimont ou Bromptonville au cours des trois ou quatre prochaines années.

Par contre, ce regard externe, ce coup d'oeil macroscopique sur les tendances lourdes nous situe par rapport aux autres. Comme *La Tribune* l'a illustré avec de multiples exemples dans cette série de reportages, les 144 000 citoyens de Sherbrooke habiteront à compter du 1er janvier prochain dans une ville toujours en rattrapage, qui sera soumise à d'énormes pressions extérieures.

Cette réorganisation municipale est un défi à notre intelligence. Si elle ne devait être que jalousie entre les citoyens pour se partager des comptes de taxes ou sur les services municipaux dont profitent les uns plus que les autres, si elle se limite à une bataille d'influence entre les groupes de salariés pour déterminer qui aura le meilleur, si ce vaste chantier n'est entrepris que par une poignée d'élus à l'avant-scène et des citoyens portés seulement à la critique derrière, aussi bien déclarer forfait immédiatement. La ville unifiée ne nous apportera rien.

Par contre, si nos décideurs sont sincères dans leur désir de remise en question, s'ils sont convaincus et se mettent à la tâche de manière convaincante, si les leaders de tous les milieux osent leurs opinions, au risque parfois de déplaire, au lieu de tolérer les demi-vérités, si les citoyens s'enrôlent aussi comme sentinelles, Sherbrooke sera une ville fortifiée. Une ville-région attrayante, qui luttera qui réussira à contrer l'exode de ses enfants. C'est notre première responsabilité. Autant morale qu'économique.

llaroche@latribune.qc.ca

Le bonheur n'a pas d'adresse...



Mario GOUPIL

Comme je peux avoir aimé Sherbrooke. Passionnément. Aveuglément.

Je suppose qu'il doit en être de même pour toutes les personnes qui y ont passé 35 merveilleuses années de leur vie, comme moi. Je me rappelle que je priais le ciel, quand j'étais enfant, pour que mes parents se décident enfin à quitter la campagne pour Sherbrooke. J'ai sauté de joie à 12 ans le jour où ils m'ont annoncé qu'on s'en allait vivre en ville. Enfin, la vraie vie. Enfin, la grande ville.

Il y a deux ans, une fois mes filles devenues adultes, j'ai refait le chemin inverse avec ma blonde. Non pas qu'on en avait soupé de la grande ville. C'est juste que l'on voulait une forêt, un lac, la paix, l'air pur. On a trouvé. On y est heureux.

Il y avait donc une vie après Sherbrooke. Une vie merveilleuse à 33 kilomètres du journal, même s'il faut parcourir huit kilomètres pour un litre de lait — qu'on achète évidemment à trois du coup — ou six de plus pour se rendre louer un film à notre club vidéo. C'est le prix à payer pour une quiétude merveilleuse et c'est correct. Toute chose a un prix, que ce soit à la ville ou à la campagne.

Peut-être que l'on reviendra à Sherbrooke un jour. Sinon, c'est probablement Sherbrooke qui nous rattrapera. Qui viendra englober notre lac et nos terres. Ce ne

serait pas la fin du monde. Comme ce ne doit pas l'être pour les citoyens de toutes les banlieues qui s'apprennent à joindre la ville nouvelle. Parce qu'au fond, rien ne changera vraiment ce premier jour de janvier de l'an 2002.

On aura beau redéfinir des arrondissements, éliminer des noms de villes de banlieue, ajouter des services, augmenter des taxes, uniformiser ceci et cela afin de réaliser des économies, vous habiterez toujours à la même adresse que la veille le premier janvier 2002. Et vous emprunterez la même route pour aller travailler. La nouveauté sera ce nouveau sentiment d'appartenance, cette nouvelle fierté régionale pour cette nouvelle grande capitale que sera devenue Sherbrooke.

Le 2 janvier 2002, Sherbrooke sera une ville recomposée dans laquelle il fera bon vivre si vous êtes déjà heureux dans vos chaumières. Parce qu'au fond, tout part de là. Le bonheur, c'est à la maison qu'il grandit. Peu importe où elle se trouve. À Sherbrooke ou encore au lac.

De toute façon, pour plusieurs années encore, je dirai fièrement en parlant de mon passé sherbrookoïse, que j'étais un p'tit gars de l'Est. Mes filles aussi soutiennent aujourd'hui fièrement qu'elles sont des filles de l'Est, même si elles n'y habitent plus. Le quartier Est disparaîtra peut-être de la carte de la ville, mais pas de nos coeurs. Et ça aussi, c'est bien correct.

mgoupil@latribune.qc.ca

Les premiers morceaux sont collés!

Plusieurs membres de l'équipe de rédaction ont été mis à contribution pour la production de cette série de reportages: André Laroche, Pierre Saint-Jacques, Karine Tremblay, Gilles Fisette et Steve Bergeron ont tour à tour pris le relais pour tracer le portrait des arrondissements. Notre chef de pupitre, Jeannot Bernier, a marié textes, photos et tableaux avec doigté.

Nos photographes, Jocelyn Riendeau, Martin Blache, René Marquis et Claude Poulin ont su capter des images collant bien à la réalité des citoyens de cette future ville.

En plus d'avoir participé avec Luc Saint-Jacques à la production des tableaux et graphiques utilisés pour guider les lecteurs vers des éléments saillants, Elaine Coulombe a relevé le défi qui attend nos administrateurs municipaux: fondre les institutions, l'environnement urbain et les points de référence des différents arrondissements dans la magnifique bande panoramique qui a coiffé chaque page de la série. Les barrières territoriales sont tombées et les premiers morceaux ont été collés grâce à la magie de l'infographie!

La Tribune a également pu compter sur la collaboration de l'équipe du mandataire Pierre Gauthier ainsi que sur celle des spécialistes de la Ville de Sherbrooke et de plusieurs ministères provinciaux et fédéraux.

Merci à toutes et tous.
Luc Laroche, coordonnateur du projet

Imacom, Claude Poulin
de Rousseau et William
qui les précède: contrer

KE

EXOC

ÈRES 231317
MI-JONQUIÈRE

mparables de

310

Promotion touristique

Jacques Robidas craint une compétition déloyale

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Le dernier budget du gouvernement québécois risque de nuire passablement au tourisme dans des régions comme les Cantons de l'Est en consacrant pas moins de 800 millions \$ pour la promotion des zones touristiques dites «ressources», croit le président de Tourisme Cantons-de-l'Est, Jacques Robidas.

Ce n'est qu'il y a quelques jours que l'organisme régional regroupant plus

de 500 membres a pris conscience de cette enveloppe budgétaire destinée à des régions comme la Gaspésie, le Saguenay, le lac Saint-Jean et l'Abitibi.

«En fait, ce que l'on comprend, c'est que les régions centrales du Québec regroupées autour de Montréal et Québec ne bénéficieront pas de cette aide», dit M. Robidas.

«Parce que la promotion touristique sera financée à près de 75 pour cent pour les zones-ressources, on craint maintenant que ces dernières viennent facilement faire leur publicité chez nous et nous arracher une clientèle»,

avance le président de Tourisme Cantons-de-l'Est.

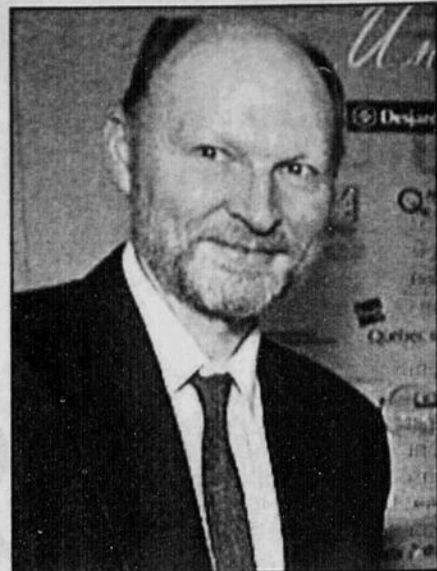
Une publicité de l'extérieur, explique-t-il, fera non seulement sortir les Estriens de leur région, mais empêchera aussi des gens de Montréal et Québec de venir dans les Cantons de l'Est parce qu'ils auront été mieux sollicités grâce à des promotions subventionnées.

«Québec semble prendre pour acquis que nous sommes des biens nantis et subventionne les gens de l'extérieur, mais nous ne sommes pas si bien nantis que ça et cette décision risque de faire très mal à des régions comme la nôtre», explique M. Robidas.

Cette façon de faire de Québec, croit-il, donne un argument au conseil d'administration de son organisme pour convaincre ses 515 membres d'appliquer une taxe de nuitée de 2 \$ dans les établissements hôteliers des Cantons de l'Est.

Cette taxe, qui est loin de faire l'unanimité chez les membres, viendrait augmenter les moyens financiers de promotion de Tourisme Cantons-de-l'Est.

La décision d'appliquer ou non cette taxe doit se prendre en juin.



Jacques Robidas

De l'aide pour les audimtuets

Jean-François GAGNON

Sherbrooke

Le chapitre estrien de l'Association québécoise pour les enfants audimtuets invite les personnes intéressées à prendre part à son premier «Dîner bénéfique annuel», ce soir dès 18h30, au Théâtre Granada, de Sherbrooke. L'événement servira à embaucher des moniteurs additionnels pour le prochain camp de jour de l'organisme.

Ce camp de jour en était à sa première édition, l'an dernier. «Quelque 25 jeunes audimtuets, ou dysphasiques, y avaient participé. Et déjà, cette année, nous avons reçu environ 45 inscriptions», indique la nouvelle coordonnatrice de l'organisme estrien, Lyne Béland.



Lyne Béland

Cette dernière souligne que le camp permet à de jeunes dysphasiques, eux qui peuvent notamment avoir des difficultés d'apprentissage et de communication d'évoluer à leur propre rythme. En y participant, ils se trouvent au surplus stimuler positivement», prétend Mme Béland.

Ce soir, la soirée-bénéfice s'ouvrira par un coquetel. Un repas six services suivra. Les participants auront de plus la chance de prendre part à un encan silencieux et verront par ailleurs leur soirée agrémentée par un trio à cordes.

Mme Béland souligne que son organisme aurait d'abord voulu obtenir la participation d'environ 200 personnes, à son événement-bénéfice. «On est certain que 100 convives en seront, dit-elle. À l'heure qu'il est, si on en avait 125, ce serait bien...»

Pour avoir davantage d'informations, au sujet de l'Association pour les enfants audimtuets ou de son événement de ce soir, il est possible de téléphoner au 823-1033.

Décès de Daniel Raymond

Une enquête publique finalement tenue

Sherbrooke(psj)

Une enquête publique sera tenue afin d'éclaircir les circonstances entourant le décès de Daniel Raymond, âgé de 35 ans, alors qu'il était détenu au Centre de la rue Talbot, à Sherbrooke, le vendredi 4 février 2000.

Cette décision émanant du bureau du coroner en chef répond aux souhaits et aux désirs exprimés par Mme Thérèse Auclair, la mère de M. Raymond et de M. Jean-Claude Bernheim, de l'Office des droits des détenus.

Mme Auclair et M. Bernheim avaient tenu une conférence de presse, à Montréal, le mercredi 14 mars 2001.

Après 13 mois de recherches, d'appels téléphoniques, de lettres, de demandes de toutes sortes, Mme Auclair saura peut-être enfin ce qui s'est passé.

Elle a appris, grâce à sa propre enquête, que son fils serait mort d'arythmie cardiaque.

Il semble que des capsules vides de méthadone avaient été découvertes dans sa cellule. Il s'agit d'un dérivé de la morphine utilisé lors de sevrage de toxicomanes. Or il semble que ça ne s'appliquait pas dans le cas de M. Raymond.

On n'a pas encore arrêté la date et le lieu de l'enquête publique qui devrait vraisemblablement se dérouler à Sherbrooke.



« Comment j'ai magasiné dans mon salon, sans faire de marques de pneus sur le tapis. »

Par Jonathan Cloutier, propriétaire d'une entreprise multimédia et d'une Saturn SL.

« Comme je viens de démarrer ma petite entreprise informatique, je passe des heures devant mon écran. Je fais tout mon magasinage sur Internet. J'ai même acheté ma nouvelle berline compacte SL en ligne. Je suis allé sur le site de Saturn, j'ai obtenu un prix pour le modèle qui m'intéressait et l'ai commandé. »

La différence Saturn

- Garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km
- Expérience d'achat sans tracas ni marchandage
- Panneaux de polymère résistant à la corrosion
- Garantie 5 ans/100 000 km sur groupe propulseur et garantie complète de 3 ans/60 000 km
- Nos PDSF comprennent les frais de transport, la préparation à la route et la taxe d'accise.



Pour faire tout autrement

Achetez en ligne à saturncanada.com 1 888 4SATURN

1,9%

Financement à l'achat de 48 mois disponible sur tous les modèles.



Notre populaire compacte SL 2001

Mensualité	213 \$	191 \$	176 \$	176 \$	<small>/mois/bail de 48 mois, 2,9% taux de location</small>
Comptant	0 \$	1000 \$	1700 \$	1700 \$	<small>comptant 14 988 \$ PDSF</small>



L'intermédiaire L100 2001

Mensualité	306 \$	284 \$	256 \$	236 \$	<small>/mois/bail de 48 mois, 2,9% taux de location</small>
Comptant	0 \$	1000 \$	3200 \$	3200 \$	<small>comptant 20 960 \$ PDSF</small>



La familiale LW200 2001

Mensualité	350 \$	328 \$	274 \$	274 \$	<small>/mois/bail de 48 mois, 2,9% taux de location</small>
Comptant	0 \$	1000 \$	3450 \$	3450 \$	<small>comptant 25 010 \$ PDSF</small>

L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou échange équivalent), un premier versement mensuel ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents.

Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Isuzu de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Une formule qui promet énormément au CSI

Steve BERGERON

Sherbrooke

Une nouvelle formule de stage international pour jeunes professionnels promet énormément, au Carrefour de solidarité internationale (CSI) de Sherbrooke. Du moins, si l'on se fie aux commentaires des premiers stagiaires, qui viennent de passer cinq mois à l'étranger.

«L'expérience a été formidable», dit d'emblée Yoseline Leunens, revenue de République Dominicaine. «J'ai pu constater que ce que j'ai étudié est vraiment utile, que j'ai des habiletés pour l'enseignement et les relations humaines», dit la jeune diplômée en développement et gestion des coopératives.

«Vivre un tel stage démontre que tu es quelqu'un qui sait s'adapter et que tu peux gérer des projets à l'étranger. Dans mon cas, je suis revenu avec une troisième langue: l'espagnol», poursuit Nicolas Sévigny, diplômé en gestion et commerce international. Le jeune homme a séjourné au Pérou.



Imacom, Claude Poulin

Six jeunes professionnels ont bénéficié d'un stage de cinq mois à l'étranger, selon une nouvelle formule créée par le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke. De g. à dr.: Nicolas Sévigny (Pérou), Marco Desmarais (Haïti) et Yoseline Leunens (République Dominicaine). Absents: Karolyne Boulanger (Pérou), France Lafontaine (Mali) et Sébastien Bérard, toujours en République Dominicaine.

Subvention de 90 000 \$

Quatre autres jeunes professionnels ont pris part à ce stage en solitaire. Le CSI offre d'habitude des stages de groupe. Il a reçu une subvention de 90 000 \$ de l'Association canadienne de développement international (ACDI), plus le soutien d'Emploi Québec, pour créer ce nouveau type de stage.

«Nous avons déjà fait la demande pour envoyer quatre nouveaux stagiaires d'ici la fin de l'année: trois en République Dominicaine et un au Pérou», confirme François Drouin, responsable des stages au CSI.

Pour être admissible à ce stage, il fallait ne plus être inscrit à un programme de formation et être sans emploi dans son domaine d'études ni expérience de travail sur le marché international.

C'est quoi, un pourcentage?

À l'étranger, Nicolas et Yoseline ont eu à gagner la confiance des gens à qui ils ont apporté leur soutien.

«C'est la base de tout. Les gens sont prédisposés à te recevoir. Ils se doutent que tu dois être bon dans ton domaine. Mais il faut quand même faire tes preuves, les apprivoiser, leur faire découvrir leur propre intérêt dans ce projet», dit Nicolas.

À Collique, près de Lima, le jeune stagiaire a donné un coup de main pour créer un réseau d'organismes de santé, pour que ceux-ci aient plus de poids pour demander du financement. Il les a aussi initiés au microcrédit et à la coopération.

«Je parlais de plus loin que prévu: certaines personnes étaient analphabètes, ignoraient ce qu'était un pourcentage. Difficile alors de parler de taux d'intérêt. Mais nous avons réussi à démarrer le projet. J'aurais bien aimé rester un mois de plus pour le développer encore un peu.»

Yoseline s'est retrouvée au sein d'une boulangerie coopérative tenue par des femmes, à Monteria, petit village dans la municipalité de Bani.

«J'ai donné des cours de gestion et de comptabilité. Nous avons fait une étude de marché et trouvé le financement pour emballer le pain dans des sacs avec le nom de la coopérative dessus.»

Un atout majeur

Nicolas et Yoseline sont persuadés que cette expérience sera un atout majeur dans leur curriculum vitae. «La durée du stage, cinq mois, est suffisante pour ne pas être trop déconnecté de ce qui se passe ici», argue Nicolas.

«Personnellement, cela me donne le goût de travailler à l'étranger plus tard. Je me vois partir un ou deux ans, mais pas toute seule. Idéalement avec mon conjoint ou époux», confie Yoseline.

«Pour le CSI, cette nouvelle formule de stage nous permet d'avoir des thermomètres dans les régions où nous n'avons pas de coopérant à temps plein. Cela amplifie donc nos liens avec nos partenaires de là-bas», conclut François Drouin.

sbergero@latribune.qc.ca



À la Résidence Steve L. Elkas, chaque petite attention a sa grande importance.

À la perte d'un être cher, il est apaisant et sécurisant de se sentir épaulé par une équipe professionnelle et dévouée. Cette attention particulière, vous la trouverez à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas**. Accessibles 24 heures par jour, Steve Elkas, son fils Stéphane et leur personnel hautement qualifié consacrent tout le temps nécessaire pour bien vous écouter et vous guider.

Par son approche humaine, son service de grande qualité et son respect des traditions, l'**entreprise familiale** a su se démarquer auprès des familles de la région. Depuis sa création, il y a 25 ans, la Résidence s'est donné pour mission de conseiller et de soutenir les familles dans toutes les démarches entourant le décès d'un proche. Ce constant dévouement se traduit par de multiples petits gestes et a permis à la **Résidence funéraire Steve L. Elkas** de se bâtir une réputation faite de confiance et de satisfaction.

STEVE ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

CRÉMATION • FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES • PRÉARRANGEMENTS FUNÉRAIRES
601, rue du Conseil (au coin de la 7^e Avenue), Sherbrooke (Québec) (819) 565-1155

SUPER Brunch

HÔTELLERIE
Le Boulevard

de *Pâques*
(15 avril 2001)

**Tous les mets
DU MATIN**

**Tous les mets
DE CABANE À SUCRE**

plus

Tire sur neige

**DU JAMAIS VU
en région**

PIÈCES MONTÉES :
saumon,
cochon de lait
et autres

**Sculptures
de glace**

Sushi

Fruits de mer

**Poulet, porc,
Roast beef**

Activités pour enfants
avec animateurs.

ça va être TOUT UN VRAI BRUNCH!

Un endroit agréable, une ambiance chaleureuse et du personnel amical

Nos prix: 12,95\$ par adulte • 5,95\$ pour les enfants de moins de 10 ans • Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans



L' Hôtellerie Le Boulevard
vous attend au
4201, boul. Bertrand-Fabi
face au Cinéma 9

**Bienvenue
aux groupes**

réservation au... 563-3533

Selon Claude Boucher

Les fusions profiteront aux centres-villes

Gilles DALLAIRE
Canton d'Orford

Selon le secrétaire d'État responsable des infrastructures municipales, Claude Boucher, les fusions municipales ouvriront des avenues très prometteuses aux centres-villes et aux artères commerciales.

«Elles favoriseront non seulement leur stabilisation mais aussi leur développement», a déclaré hier le député de Johnson à l'Assemblée nationale devant les membres du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec, réunis en congrès depuis mercredi à l'hôtel Chéribourg, à Canton d'Orford.

M. Boucher qui remplaçait au pied levé comme conférencier la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, retenue par d'autres obligations, a affirmé que les grandes villes et les villes de taille moyenne créées par les fusions disposeront d'outils qui leur permettront de

gérer de façon plus efficace et plus rentable le développement de leurs secteurs commerciaux et industriels et mettront fin à une concurrence improductive entre voisins.

«Les fusions permettront aussi d'établir une plus grande équité fiscale, de répartir plus justement le coût des services et elles rendront plus facile la remise à flots des secteurs aux prises avec des difficultés», a-t-il ajouté.

Il s'est aussi dit convaincu que, du fait des fusions, l'exode des ménages et des entreprises sera freiné puisque les nouvelles villes auront les pouvoirs et les outils nécessaires pour mettre en valeur les secteurs insuffisamment ou mal utilisés ou encore à l'abandon.

«L'étalement urbain sera ralenti, j'en suis sûr, l'abandon des zones commerciales traditionnelles cessera et les centres-villes et les artères commerciales redeviendront les locomotives du développement qu'ils ont été dans un passé pas si lointain», a-t-il affirmé.

M. Boucher qui a rappelé que des comités de transition seront chargés de mettre en place les conditions favorables au bon fonctionnement des nouvelles villes a invité les congressistes au nombre d'environ 140 à faire connaître leurs attentes à ces comités.

«Vous jouez un rôle important dans le milieu où vous êtes en affaires. Pour que vous et le milieu que vous servez tiriez les plus grands avantages possibles des fusions, vous devez faire part de vos attentes aux comités de transition car ce sont eux qui ont le pouvoir de mettre en place le cadre qui vous permettra d'y répondre», a-t-il déclaré.

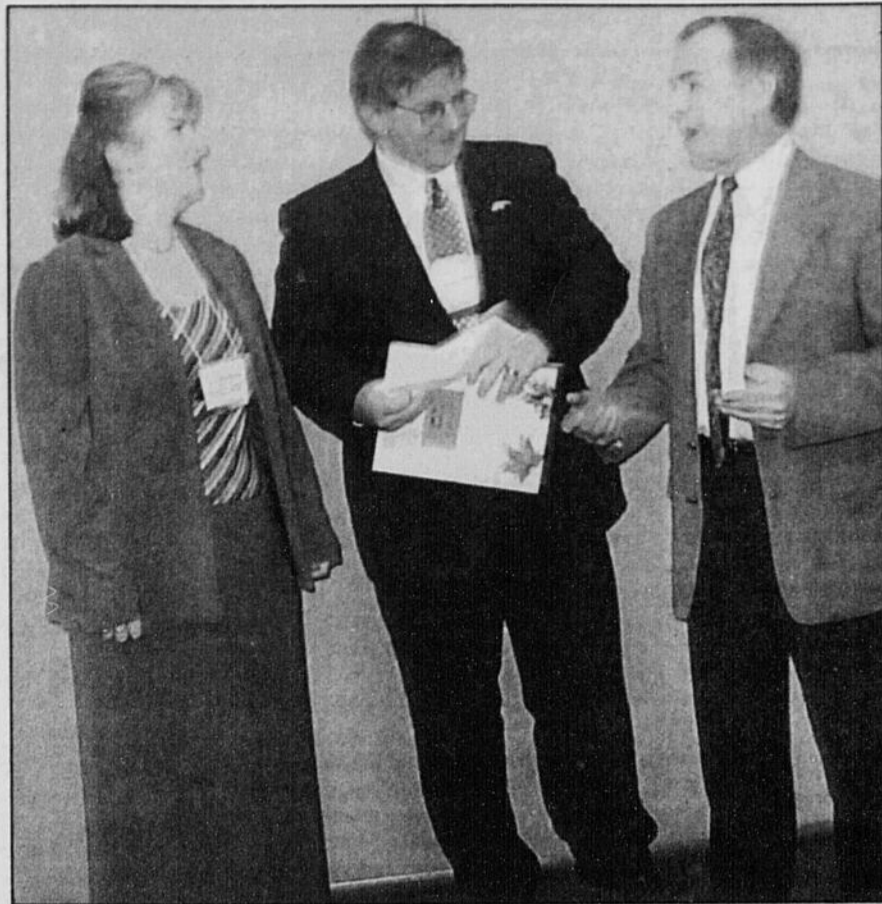


Photo La Tribune, Gilles Dallaire
Le secrétaire d'État responsable des infrastructures municipales, Claude Boucher, a remplacé au pied levé la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, comme conférencier au dîner de clôture du congrès annuel du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales. On le voit avec le président de cette association, Mario Lebeau, et sa directrice générale, Gina Gaudreault.

APPRENDRE L'ANGLAIS CET ÉTÉ

Le camp CLIC ANGLAIS DE JOUR

10% de rabais sur inscriptions faites avant le 30 avril 2001.

Une méthode éprouvée pour apprendre en s'amusant!

- Pour les 5 à 14 ans
- Reçus frais de garde
- De 1 à 8 semaines
- Nombre limité de places

Renseignez-vous maintenant sur les cours de rattrapage en anglais pour les étudiants!

Toutes nos activités éducatives, artistiques, culturelles et sportives se déroulent en anglais.

CLIC CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER
20, RUE BRYANT

Une expérience unique dans la région

Pour informations et inscriptions : (819) 822-2542

«CLIC», le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec 40490

GRANDE VENTE Bonjour Soleil!

VENEZ VOIR NOTRE NOUVELLE COLLECTION DE PISCINES HORS-TERRE

OBTENEZ À L'ACHAT D'UNE PISCINE HORS-TERRE UNE PRIME DE **500\$**

SOIT :

- un super système de filtration Jacuzzi 225, un drain de fond et un système d'épuration d'eau Nature².

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 2002.
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

L'OFFRE SE TERMINE LE **22 AVRIL**

4796, boul. Bourque • Rock-Forest • 819.822.2582

Heures d'ouverture

lundi au mercredi	9 h à 18 h	samedi	9 h à 17 h
jeudi et vendredi	9 h à 21 h	dimanche	11 h à 17 h

Vol à Valcourt

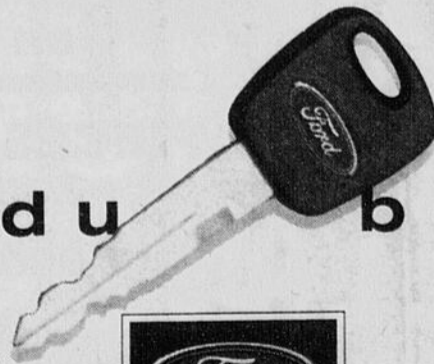
Valcourt (PSJ)
La Sûreté du Québec de la MRC de Haute-Yamaska a été informée vers 6 h 50, hier, du vol d'une camionnette avec deux motoneiges Bombardier dans la boîte.

Le délit a été commis Place de la Samare, à Valcourt.

Peu de temps après le signalement du vol, on apprenait que la camionnette volée avait été abandonnée dans le 3e rang de Saint-Joachim... mais que les deux motoneiges avaient disparu.

Qui aurait cru à un vol de motoneiges... un 6 avril! Autre signe d'un hiver qui a pris toute la place depuis le début de décembre, qui se pavane encore dans les champs et les bois, le long des chemins et des routes et que dire, sur les pentes de ski où l'on verra bientôt des skieurs en maillot de bain.

la clé du bonheur



www.ford.ca/qc



Profitez de la vie sans vous faire de soucis ! Car vous trouverez la Ford Escort d'occasion qui vous convient parmi les véhicules d'occasion Ford Qualité Certifiée offerts à bon prix. Tous nos véhicules ont été inspectés en 100 points. De plus, vous obtenez une garantie de remboursement après 3 jours d'essai/500 km, la garantie limitée «Qualité Certifiée» et une assistance routière 24 h sur 24*.



* L'assistance routière est offerte pour la durée de la garantie du constructeur et de la garantie limitée.



Obtenez 500 \$ de rabais à l'achat ou à la location d'un véhicule d'occasion Ford Qualité Certifiée si vous êtes admissible au Programme de rabais pour les diplômés 2001. Détails chez votre concessionnaire.

LE MINISTRE STÉPHANE DION À LA TRIBUNE

Les provinces seront entendues au Sommet

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Dire que la voix du Québec ne sera pas entendue au Sommet des Amériques et qu'il a été exclu du processus par le gouvernement canadien est une hérésie aux yeux du ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, Stéphane Dion.

C'est faux, clame-t-il, au cours d'une entrevue dans les locaux de *La Tribune*, jeudi après-midi, en table éditoriale.

La preuve, a-t-il dit, c'est que le Canada ne peut pas ne pas tenir compte du Québec puisqu'il est, avec le Mexique, la seule fédération de toutes les Amériques dont les entités (provinces) ont la possibilité de ne pas appliquer un traité signé par le gouvernement fédéral dans leurs champs de compétences, si cela ne leur convient pas. Et au Mexique, les champs de compétence des

provinces sont tellement petits qu'il n'y a, en réalité, qu'au Canada où le fédéral doit autant tenir compte des positions provinciales.

«Ce serait de bien mauvaise gestion de la part du gouvernement canadien que de ne pas consulter intensément les provinces afin d'être certain de défendre une position à laquelle elles adhèrent puisque nous sommes, constitutionnellement, le fédération où les provinces peuvent ne pas appliquer un traité qui ne leur plaît pas dans leurs champs de compétence... Prenons en exemple l'environnement. Ce n'est pas un champ exclusif aux provinces. C'est un champ partagé. Mais même là, on aurait beau signer les plus beaux traités, si elles ne les appliquent pas, ça ne reste que du papier. Et le Canada perdrait sa crédibilité sur le plan international...»

Le processus se déroule-t-il en cachette, ce à quoi participe aussi le Canada en ne publiant sur son site inter-

net que des bribes d'informations, en me développant même aucune proposition pour des sujets aussi importants que l'investissement?

À cela, le ministre Dion répond que le Canada a publié le maximum d'informations et qu'il doit obtenir l'accord de tous les pays participants pour se rendre plus loin dans ce processus. Le ministre Pierre Pettigrew cherche présentement à convaincre en ce sens les ministres des 33 autres pays.

«Mais je ne suis pas très optimiste quant à ses chances d'y parvenir», a dit M. Dion.

Il a ajouté que le Canada n'a pas de propositions en ce qui concerne certains sujets abordés au sommet parce que «c'est un processus à long terme. On fera des avancés à Québec. On ne peut pas bétonner une position quand on ne sait pas exactement ce que les autres veulent négocier avec nous...»



Photo Imacom par René Marquis

Stéphane Dion: «Moi, je n'ai aucune difficulté à dire que les Québécois forment une nation mais j'aurais de la difficulté si cela veut dire ce que M. (Bernard) Landry veut ce que cela dise. Il dit que si on est de la nation québécoise, on ne peut pas être de la nation canadienne. Selon lui, on ne peut être que d'une seule nation à la fois... A un Algonquin qui dirait je suis fier d'être Algonquin, et Québécois, et Canadien, on lui dirait: non, non, il faut choisir...»

«Je voudrais un débat d'idées avec M. Clark»

Sherbrooke (GF)

«Pourquoi cet acharnement?» a-t-il lancé.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, met «en doute la substance de la pensée politique de Joe Clark».

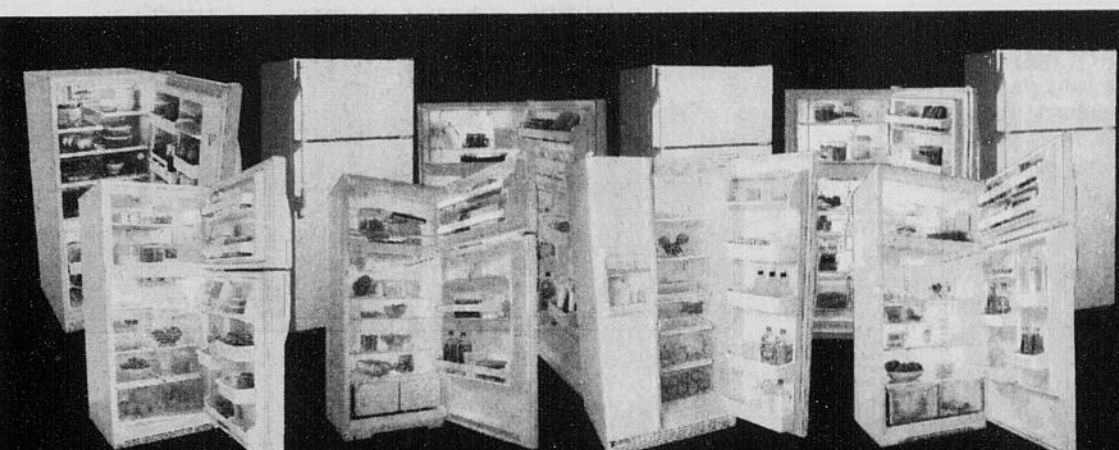
En entrevue à *La Tribune*, M. Dion s'en est vertement pris à M. Clark alors qu'il était question de l'Opposition et de ses interventions en chambre en ce qui concerne l'affaire de l'Auberge Grand-Mère et du conflit d'intérêt dans lequel aurait pu se placer le premier ministre, Jean Chrétien.

De M. Clark, le ministre a déclaré n'avoir «jamais compris pourquoi il est revenu en politique, Qu'est-ce qu'il propose aux Canadiens? Il devrait mettre de l'avant ses politiques. Ça devrait l'occuper. Il devrait avoir envie d'en parler...»

Selon M. Dion, il revient à M. Clark de prouver que le ministre se trompe. «C'est à lui de dire ce qu'il propose pour le Canada. Qu'il dise, voilà pourquoi les Canadiens doivent me voir comme premier ministre; voilà le projet politique que j'ai; voilà ce que je propose pour le libre-échange... J'ai toujours pas compris. Il s'est présenté sans programme, pour ainsi dire. Il a fait campagne sans équipe, pour ainsi dire. Il a été très personnel lors du débat des chefs envers monsieur Chrétien... Alors ça m'étonne pas les résultats qu'il a eus ainsi que le résultat de son parti...»

Il a ajouté que M. Clark «s'expose qu'on le traite de la même manière, qu'on soulève des questions sur son salaire qu'il se verse à même son parti qui est très endetté... Mais je ne souhaite pas descendre à ce niveau-là. Ça ne m'intéresse pas ce genre de débat. Je voudrais un débat d'idées avec M. Clark...»

Le dossier de l'Auberge Grand-Mère aurait dû être fermé avec le résultat de l'enquête policière, estime M. Dion.



LIQUIDATION DE RÉFRIGÉRATEURS KENMORE^{MD} DE L'AN 2000

Dans la limite des stocks!

Grand choix de réfrigérateurs classiques ou à congélateur au bas, de modèles côte-à-côte et de congélateurs. De nombreux modèles en montre!



699⁹⁹
RABAIS 250 \$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18 P³
N° 60842. Rég. Sears 949,99.

899⁹⁹
RABAIS 350 \$
RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 20,8 P³
N° 60182. Rég. Sears 1249,99.

1299⁹⁹
RABAIS 350 \$
RÉFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTE KENMORE DE 25,2 P³
N° 48562. Rég. Sears 1649,99.

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Alma**
Centre commercial Carrefour Alma (418) 662-2222
- Baie-Comeau**
Magasin-concession de Baie-Comeau (418) 589-9991
- Chicoutimi**
Place du Saguenay (418) 549-8240
- Drummondville**
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381
- Gaspé**
Magasin-concession de Gaspé (418) 368-5562
- Hull**
Les Galeries de Hull (819) 770-6300
- Matane**
Magasin-concession de Matane (418) 562-4345
- Québec**
Les Galeries Chagnon Lévis (418) 833-4711
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec, Boulevard de la Capitale et autoroute 40, (418) 260-9084.
- Rimouski**
Magasin-concession de Rimouski (418) 724-7111
- Rivière du Loup**
Magasin-concession de Rivière du Loup (418) 862-9350
- Sept-Îles**
Magasin-concession de Sept-Îles (418) 962-9811
- Sherbrooke**
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke, Autoroute 410 et boulevard de Portland (819) 564-3010
- St-Georges-de-Beauce**
La Carrefour St-Georges (418) 228-2222
- Trois-Rivières**
Centre Commercial LesRivières (819) 379-5444
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières, Autoroute 40 et boulevard des Recollets (819) 379-0992
- Victoriaville**
La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS
SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.

Voyage au cœur de soi
Atelier d'exploration de rêves
les 28 et 29 avril 2001 à Fleurimont animé par Marielle Dumas Marie-Thérèse Roberge pour informations et inscription Marielle (819) 868-2837 44424

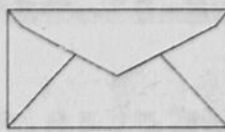
RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

M. Philippe Morency
La direction de Sherbrooke Honda est heureuse de souligner les performances exceptionnelles de M. Philippe Morency qui s'est mérité en mars le titre de vendeur du mois.
Ayant atteint et même dépassé ses objectifs, M. Morency a fait montre d'un professionnalisme certain et offert une qualité de service remarquable. M. Morency invite sa clientèle à profiter de son expérience pour l'acquisition ou la location d'un nouveau véhicule.
Sherbrooke Honda est fier d'offrir des produits de première qualité à des prix très compétitifs.
Suivez qui peut!
SHERBROOKE HONDA
2615, RUE King Ouest - 566-5322

NP0412101

4110

Opinions



Opinion
des lecteurs

La Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8

Télécopieur
564-8098

Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

La démocratie se portera un peu mieux



Maurice
CLOUTIER

Certains sont restés sur leur appétit devant le nouveau plat de résistance que sert le ministre canadienne de la Justice, Ann McLellan, pour lutter contre le crime organisé.

«On n'a pas encore obtenu tout ce qu'on aurait voulu», a lancé le directeur de la police de Montréal, Michel Sarrasin. On le comprend. Dans sa bouche, il ne fallait pas s'attendre à autre chose.

Néanmoins, le nouveau projet de loi de la ministre introduit des notions importantes et témoigne de la préoccupation majeure au sein de la population d'accroître les moyens d'intervention pour mater le crime organisé.

Parmi les notions qu'il faut retenir, le projet de loi prévoit la prison à vie pour le chef d'une organisation criminelle, 14 ans de prison pour les auteurs d'actes de gangstérisme commis en faveur d'un gang et cinq ans de prison pour une personne qui aide un gang. Les policiers pourront également avoir le bras encore plus long lorsque viendra le temps de saisir des biens acquis du fruit du crime.

L'intimidation à l'égard des personnes oeuvrant dans le processus judiciaire sera également punie sévèrement. Les bandes criminalisées sont tellement arrogantes que les policiers sont victimes de gestes d'intimidation tant dans l'exercice de leurs fonctions, comme ce fut le cas au Bar Le Gatsby à Granby, que dans le confort de leur foyer. Lorsque vous êtes policier et qu'une lumière est braquée dans votre salon ou dans une autre pièce de votre maison, c'est un message très clair. À d'autres moments, les menaces sont même plus directes.

Le gouvernement fédéral va déjà assez loin en introduisant aussi la notion d'immunité pour les policiers qui pourront, dans le cadre d'une opération d'infiltration, commettre des délits mineurs comme vendre de la drogue. Si les policiers devaient déjà jouer sur les mots et sur les règles pour remplir leur mandat contre le crime organisé, il faut espérer que cette nouvelle arme ne débouchera pas sur des abus. Il ne faudrait pas que le policier soit un jour poseur de bombe pour pouvoir poursuivre son travail d'infiltration.

Pour le moment, il faut seulement se réjouir devant les nouveaux moyens qui seront disponibles pour freiner l'élan des bandes criminalisées. Le projet de loi doit cheminer rapidement dans le processus législatif. Même s'il ne répond pas à toutes les attentes des députés du Bloc québécois, ceux-ci ont

le devoir de soutenir la démarche et de tenter d'améliorer les énoncés politiques.

D'ailleurs, le Bloc québécois et son chef, Gilles Duceppe, méritent toute notre admiration pour leur courage et leur détermination à placer le crime organisé au coeur de l'actualité politique et de la dernière campagne électorale. Des députés ont d'ailleurs eu besoin d'une protection rapprochée à la suite de menaces. Il fallait avoir du cran.

Les citoyens apprécient les élus qui osent s'exprimer et porter le message dans les officines gouvernementales. M. Duceppe l'a fait avec émotion et conviction.

Seul le temps et les dossiers judiciaires des prochaines années démontreront si les nouvelles mesures auront le succès escompté, mais les frappes policières des dernières semaines et le renforcement des lois envoient un signal encourageant aux citoyens et un message clair à ceux qui vivent du fruit du crime.

Le travail amorcé doit se poursuivre. La population veut des résultats. Sans pouvoir éviter tous les crimes, il faut que les agriculteurs, les gardiens de prison, les politiciens et les journalistes puissent travailler sans craindre pour leur vie.

La démocratie, c'est aussi et surtout vivre sans crainte de représaille en raison de nos fonctions.

TRIBUNE LIBRE

Manifester est la seule solution

Mme Nicole Dorin,

Je voulais vous écrire au sujet de votre éditorial du 29 mars dans *La Tribune*, sur le Sommet des Amériques. Bon, j'y mets un peu de temps pour vous dire que j'ai bien aimé.

On se sent bien seul en tant que simple individu face au courant social actuel, de plus en plus tourné vers le monopole des marchés et la prise en otage des citoyens.

Vos commentaires rejoignent ceux d'autres analystes et experts que j'ai entendus à la radio ou à la télé, et cela me fait le plus grand bien car j'avais l'impression de prêcher dans le désert.

Lorsque l'on ne peut exprimer nos craintes qu'à partir d'impressions et d'indices plus ou moins fondés, on se demande s'il n'y a pas paranoïa. Puis on se rend compte que cette idée (comme les fusions) se prépare depuis quelques années déjà et que, occupés que nous sommes par nos horaires de plus en plus chargés, on fait confiance à nos dirigeants.

On se plaint de nos gouvernements mais au moins on peut exprimer notre insatisfaction par la démocratie à tous les quatre ou cinq ans.

Depuis quelques années, l'opinion générale est que tous les gouvernements sont pareils, pris en otage eux-mêmes par le pouvoir de l'argent. Mais pourrions-nous au moins exprimer cette même démocratie si une multinationale ne nous convenait plus après 5 ou 10 ans et voter son départ pour une autre?

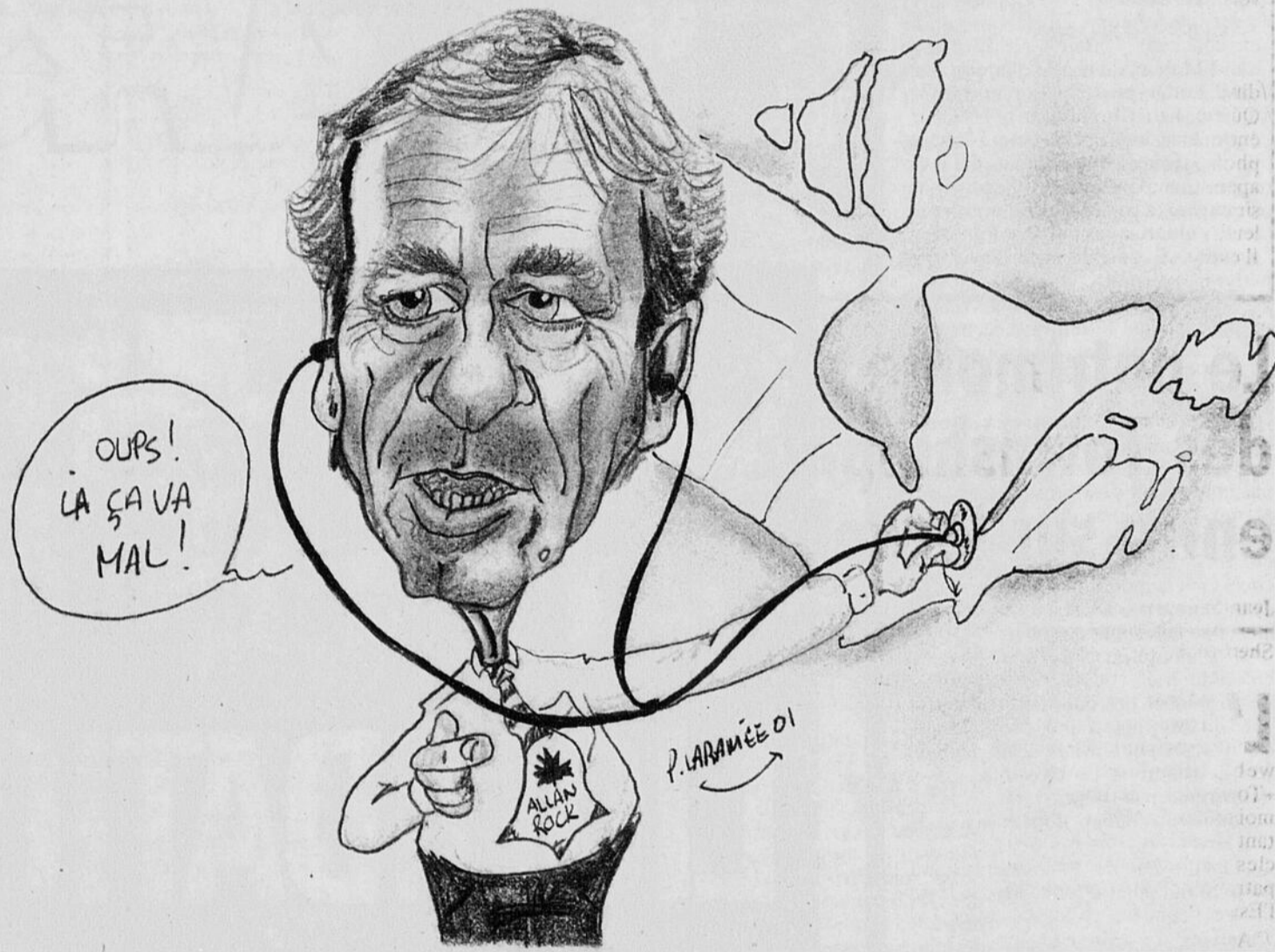
Comment peut-on faire du commerce en offrant des garanties blindées, tout en demeurant propriétaire du pays? Nous sommes parmi les plus riches de la planète mais cette course effrénée des milliardaires est-elle bien saine?

Je ne suis qu'un simple père de famille sans histoire, éduqué à la québécoise, c'est-à-dire en bon garçon docile, mais je ne trouve d'autres solutions que de participer à la manifestation du 21 avril à Québec.

Entre vous et moi.

René Proulx
Ascot Corner

Ottawa crée une commission d'enquête sur le système de soins de santé



FENÊTRE SUR LE MONDE

George W. Bush: cow-boy ou prédicateur?



Jean-René
CHOTARD

Quelle politique extérieure?

Toujours il faut du temps à une nouvelle équipe gouvernementale américaine pour établir son axe politique. L'équipe précédente s'en va en emportant tous ses dossiers. Les nouveaux responsables doivent réunir des collaborateurs et définir, bien sûr avec les fonctionnaires, leurs priorités et leurs objectifs. L'administration de G.W. Bush n'a donc causé aucun retard.

Une certaine difficulté vient plutôt de ce que deux tendances distinctes se dessinent. L'une autour du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et de Mme Gondoleeza Rice, adopte une ligne dure, qui prolonge le temps de la guerre froide.

La seconde tendance, exprimée par le secrétaire aux affaires extérieures, Colin Powell, est beaucoup plus souple. Colin Powell, lui-même ancien jeune officiel au Viet-Nam, manifeste beaucoup de prudence.

Le consensus se fait sur le refus d'engager des forces américaines à l'extérieur, sauf dans le cas où les intérêts des États-Unis seraient directement en jeu. La différence risque de surgir à pro-

pos des grands dossiers. Le département de la défense voudra certainement exiger plus de conformité de la part des Européens pour ce qui concerne l'OTAN. Également, une ligne dure pourrait bien se développer à l'égard de la Chine que les militaires et les conservateurs regardent comme une puissance montante et dangereuse.

États-Unis seule puissance

L'originalité de l'équipe réunie par G.W. Bush est que, dix années après la guerre froide, elle dispose de toutes les analyses et débats des diplomates et des experts. Le travail de ces personnes s'est centré sur le rôle des États-Unis comme seule grande puissance.

Les États-Unis se perçoivent comme la grande puissance du monde, dans les domaines de l'économie, de la haute technologie et de la force militaire. Ce monopole de puissance peut expliquer que Washington s'autorise d'espionner les autres États. Laissons de côté le présent incident de l'avion américain contraint de se poser en Chine. En Europe, les États-Unis possèdent, surtout en Angleterre et en Allemagne, des systèmes de communications qui, reliés par satellite, écoutent, c'est-à-dire espionnent, les téléphones, télécopies et tous les éléments d'informations échangés par les gouvernements et les entreprises, au sein de l'Union Européenne. Bien sûr, les Européens protestent, mais il n'est pas donné suite à leurs protestations.

L'argument de la puissance, encore, sert à justifier que l'Amérique puisse se soustraire à des accords déjà ratifiés pour construire un système de défense antimissile. Une décision récente de G.W. Bush montre encore que sur la scène inter-

naionale, les États-Unis ne se perçoivent pas comme engagés par des accords signés. L'annonce par G.W. Bush que les États-Unis se retireraient des accords de Kyoto sur l'environnement et la pollution exprime peut-être mieux que n'importe quel autre exemple, comment Washington choisit de se placer dans une catégorie distincte vis-à-vis de toutes les autres nations du monde.

Perspectives

La nouvelle administration américaine n'a pas encore engagé son programme général en matière de politique extérieure. Même si c'est une ligne dure qui finit par prévaloir, ce ne saurait être une politique de confrontation. Les États-Unis sont les plus puissants et c'est parce qu'ils sont les plus puissants qu'ils n'ont pas besoin de confronter un adversaire. La logique mais aussi l'économie consistait à préserver leur statut de superpuissance sans utiliser directement l'outil militaire. Dans le cas de l'avion américain en Chine, les diplomates sont certainement actifs pour trouver une formule qui permette de sortir de la crise. Peut-être la solution sera-t-elle déjà trouvée lorsque sera publiée cette chronique. Deux éléments pourront alors être vérifiés. 1- Est-ce que les États-Unis vont accepter de changer les modalités de vol de leurs avions de renseignement? 2- Est-ce que les États-Unis, à la fin de ce mois d'avril, vont livrer à Taiwan, malgré les protestations de la Chine, les systèmes les plus sophistiqués pour sa défense (il s'agit du système de missile anti-missile AEGIS)?

Mais il s'agit d'une crise, c'est-à-dire d'une sorte d'accident pour sortir de laquelle, les États-Unis et la Chine finiront par s'entendre. Il ne peut pas y avoir de confrontation. En revanche, c'est à l'égard des grands acteurs et ensembles

d'acteurs de la scène internationale que Washington travaille actuellement à préparer des choix majeurs. Vis-à-vis de l'Europe, une certaine rivalité s'est développée mais les décideurs américains interviendront peu. Il semble que l'Asie soit devenue la priorité pour les responsables des États-Unis. L'Asie compte 60% de la population du monde. Elle contient un nombre élevé de risques politiques, mais elle est surtout le théâtre de mutations économiques fondamentales. Durant la décennie 1990/2000, le Japon, deuxième puissance économique du monde, a subi un marasme persistant. En même temps, la Chine a plus que doublé le volume de sa production intérieure, alors que l'Inde, libérée des réglementations, développait un secteur informatique qui fait de ce pays un exportateur de scientifiques et d'ingénieurs.

Les responsables américains, bien naturellement, se tiennent informés de ces réalités et c'est d'ailleurs pour constituer un grand bloc des Amériques que se tient, entre autres buts, la prochaine conférence de Québec, ce mois d'avril.

Et G.W. Bush, pendant ce temps-là? Il est un conservateur élu et il prend des décisions qui plaisent aux conservateurs. Comme nouveau président, il se doit de parler ferme et de parler différent de Clinton. Il doit établir une image de leader. Il offre malgré tout l'image calme d'un prédicateur, mais comme il vient du Texas, il pourrait bien porter, sous son habit, un revolver de cow-boy.

Jean-René Chotard est professeur au département d'Histoire et de Sciences politiques de l'Université de Sherbrooke.

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE							
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information	Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Belliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint	André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Membre de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

Gary Richards voit les solitudes s'approcher



Scott Verity
STEVENSON
COLLABORATION SPÉCIALE

Québécois au Québec.

Normalement, les anglophones redoutent un tel exercice parce que, historiquement, ça implique un renforcement des restrictions sur l'utilisation de la langue anglaise. La création de la Commission en 2000 n'était pas tellement bienvenue pour beaucoup d'anglophones.

M. Richards préfère une ouverture d'esprit: «J'ai entendu tellement de cochonnerie. Les gens disaient au début "On sait bien que le rapport est déjà écrit", et pensaient "Ils essaient de nous nuire".»

M. Richards est un des deux commissaires anglophones sur un total de 11 commissaires, qui ont commencé leur travail en juillet dernier. M. Richards ne veut pas discuter du contenu du rapport encore parce que les commissaires sont en train de le rédiger; la publication est prévue pour fin mai ou début juin.

Mais il est optimiste.

«Le rapport sera d'une grande portée, inclusif, pragmatique, et orienté vers l'avenir.»

Et il est enthousiaste.

«Les deux solitudes se rapprochent, dit-il. Le Québec en 2001 n'est plus le Québec de 1976. Aujourd'hui il y a un énorme désir parmi les parents francophones de s'assurer que leurs enfants apprennent l'anglais, et un énorme désir parmi les parents anglophones que leurs enfants apprennent le français.» Il existe un immense respect au sein du

Québec d'aujourd'hui pour la communauté anglophone; les francophones reconnaissent que la notion des «capitaines d'industries» est un phénomène du passé.

«La communauté d'expression anglaise a participé massivement (aux États généraux) partout au Québec. Les commissaires de langue française ont maintenant beaucoup plus conscience de la présence anglophone, de nos contributions, de notre histoire. Et la communauté d'expression anglaise accepte le français comme partie de son patrimoine aussi.»

Si les deux solitudes se rapprochent autour de la Commission, c'est sans doute parce que les deux commissaires anglophones ont eu la chance d'apporter leurs visions et de partager leur culture avec les autres commissaires. D'après M. Richards, c'était souvent un plaisir. «Il fallait gagner ses galons avec les autres commissaires... en partageant un scotch dans la chambre d'hôtel... en fermant un bistro au Lac-Saint-Jean.»

Déjà, quelques membres de la communauté anglophone ont déjà essayé d'exercer leurs influences sur M. Richards personnellement. «Les gens m'appellent pour me dire "ne nous dégoûte pas, nous savons que tu feras la meilleure chose..."»

Mais il est résolu. «Je suis un anglophone au sein de la Commission, mais je représente chaque Québécois; tous les commissaires ont le même sentiment.»

Pourquoi Gary Richards?

«J'ai été choisi à cause de mon profil modéré et inclusif dans la communauté d'expression anglaise», répond M. Richards, qui gère sa propre entreprise de communication à Sherbrooke.

Il était président de l'Association des Townshippers au moment de son invitation, et dans ce rôle il a travaillé avec le président de la Commission, Gérald Larose, sur le Sommet du Québec et de la Jeunesse en 1998-99. L'Association des Townshippers présente souvent son opinion au gouvernement du Québec, alors M. Richards a aussi



Photo La Tribune, archives
Gary Richards: «Les deux solitudes se rapprochent. Le Québec en 2001 n'est plus le Québec de 1976. Aujourd'hui il y a un énorme désir parmi les parents francophones de s'assurer que leurs enfants apprennent l'anglais, et un énorme désir parmi les parents anglophones que leurs enfants apprennent le français.»

eu l'occasion d'échanger personnellement avec la ministre de la Culture à l'époque, Louise Beaudoin. «Je lui ai dit que c'est le temps d'un nouveau pacte linguistique au Québec... elle l'a mentionné lors de son appel d'invitation.»

Comme membre et représentant de

la communauté anglophone, M. Richards a toujours favorisé la voie d'ouverture et bonne entente avec la communauté francophone, une approche concrétisée avec le partenariat entre les deux communautés linguistiques autour de Moisson Estrie, pilotée largement par Yvan Bureau, dans le

temps, et Gary Richards. Pour lui, comme pour beaucoup des gens de l'Association des Townshippers et la communauté anglophone en général, une participation dans la communauté francophone est la meilleure façon de faire connaître la communauté anglophone, son histoire et ses défis.

Pour M. Richards le principe directeur a toujours été «que surtout je veux être bon voisin».

Nouveau partenariat

La langue de la Commission est le français et, selon M. Richards, chaque individu et organisme anglophone s'est exprimé pour la plupart en français devant la commission. Un groupe, le *Greater Quebec Movement*, a soumis sa mémoire en anglais pour démontrer que le système d'éducation anglophone au Québec n'a pas assez bien préparé ses membres pour écrire en français.

Personnellement, M. Richards a découvert beaucoup sur la culture québécoise pendant ses voyages des sept derniers mois. «J'ai toujours pensé que j'étais complètement bilingue et biculturel, m'a-t-il dit lors d'une entrevue cette semaine. Maintenant je vois qu'il existe des niveaux de bilinguisme et biculturalisme.»

Comment le gouvernement va-t-il réagir au rapport de la Commission? «Les forces émergentes de l'opinion publique ne peuvent pas passer sans reconnaissance», selon M. Richards. «Les jeunes Québécois d'aujourd'hui sont dynamiques, empressés à relever le défi de la société globale; ils ne portent pas l'ancien bagage (contre la langue anglaise) mais sont féroce ment fiers de la langue française. Le français c'est une affaire de cœur, pas de réglementation», selon Gary Richards. «Si les peuples fondateurs pouvaient devenir des partenaires historiques au lieu des partenaires problématiques, le Québec deviendra l'une des plus dynamiques sociétés en Amérique du Nord.»

Scott Verity Stevenson est rédacteur et traducteur en langue anglaise résidant à Lennoxville.

svstevenson@yahoo.ca

Le patrimoine des Townshippers entre sur le web

Jean-François GAGNON
Sherbrooke

L'Association des Townshippers a récemment lancé un site web bilingue, intitulé «Townships heritage Patrimoine des Cantons», présentant divers organismes, articles et autres liés au patrimoine des Cantons-de-l'Est.

Au total, ce serait une cinquantaine de musées, centres d'interprétation, sociétés d'histoire et de généalogie de la région qui seraient répertoriés sur le site, dont l'adresse électronique est ta@townshippers.qc.ca.

«Nous avons choisi de créer un tel site parce que notre mission, en tant qu'organisme, est directe-

ment en lien avec le patrimoine des Cantons-de-l'Est», note Matthew Farfan, coordonnateur de l'Association des Townshippers.

«Pour l'instant, nous avons consacré quelques mois de travail à la création de notre site, continue M. Farfan. Mais nous n'avons pas fini d'investir des efforts dans ce projet, puisque nous entendons amorcer une deuxième phase, en ce qui a trait à son développement.»

Le coordonnateur de l'Association des Townshippers souligne que la réponse des gens le satisfait depuis l'ouverture de son site. «De nombreuses personnes habitant un peu partout ont des racines dans notre secteur et sont intéressées d'en apprendre davantage à son sujet.»

Tempête aux Communes autour du bilinguisme

Ottawa (PC)

Le député allianciste Jim Pankiw a soulevé une tempête aux Communes, hier, en affirmant que la politique de bilinguisme en vigueur dans la fonction publique fédérale donne lieu à de la «discrimination systématique» envers les anglophones.

Les libéraux ont jugé insultants les propos tenus par M. Pankiw, et ont exigé des excuses. Le chef conservateur Joe Clark a quant à lui estimé que ces remarques constituaient une menace à toute tentative d'union de la droite.

Statistiques à l'appui, le député de Saskatoon-Humboldt a affirmé qu'alors que le nombre des postes bilingues au sein de la fonction publique augmente, celui des fonctionnaires anglophones diminue.

«J'aimerais savoir ce que compte faire le gouvernement afin de mettre un terme à cette discrimination systématique en terme d'embauche et d'avancement au sein de la fonction publique», a-t-il déclaré.

Le leader des libéraux en Chambre, Don Boudria, a réagi en affirmant que la question soulevée par M. Pankiw était «probablement l'une des questions les plus insultantes que j'aie entendues dans cette Chambre». Il a en outre dit croire que le dirigeant de l'Alliance, Stockwell Day, devrait pousser son député à s'excuser.

Le député de Saskatchewan s'est néanmoins montré implacable. «C'est le gouvernement libéral qui devrait s'excuser du fait que l'application de leur bilinguisme forcé soit discriminatoire, coûteux, et une source de dissension et de désunion nationales», a-t-il lancé.

Le ministre Stéphane Dion, responsable de l'unité nationale, a rejeté l'idée d'une discrimination. «Les anglophones sont aussi intelligents que les francophones, et peuvent apprendre l'autre langue.»

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, n'a formulé aucun commentaire sur cette affaire.

Nous avons besoin de votre aide pour que le Canada demeure exempt de la fièvre aphteuse

La grave épidémie de fièvre aphteuse qui touche l'Europe a mené à l'abattage de centaines de milliers de bêtes. Cette maladie virale hautement contagieuse s'attaque aux bovins, aux porcs, aux moutons, aux chèvres, aux chevreuils et à d'autres animaux. Bien qu'elle ne constitue pas une menace d'importance pour la santé humaine, il se peut que les gens introduisent le virus au Canada en le transportant sur leurs souliers, leurs vêtements, leurs bagages ou en rapportant des produits alimentaires contaminés. Les voyageurs qui arrivent au Canada en provenance de pays touchés doivent se soumettre à une procédure de désinfection simple, mais efficace. L'inspection des bagages personnels et des produits importés est maintenant beaucoup plus stricte.

Voici ce que vous pouvez faire pour que le Canada demeure exempt de la fièvre aphteuse.

Après un voyage dans l'un des pays touchés :

- Assurez-vous que les vêtements et les souliers que vous portez durant votre séjour à l'étranger ne comportent aucune trace de terre ou de fumier, surtout si vous avez visité une ferme.
- Déclarez tout produit de viande, produit laitier et produit d'origine animale que vous désirez rapporter au Canada. La déclaration de ces articles n'entraîne pas de sanction, mais il y a une peine sévère si vous négligez de le faire.

- Tenez-vous loin des fermes canadiennes pendant 14 jours.
- Si vous devez visiter une ferme, lavez à la machine, à l'eau chaude, tous les vêtements ou faites-les nettoyer à sec, et désinfectez dans un mélange moitié eau moitié vinaigre tous les effets personnels (en particulier vos souliers) que vous avez emportés à l'étranger.
- Si vous prévoyez aller à un zoo, à un parc national ou provincial, veuillez prendre les mêmes précautions en matière de désinfection.

Si vous exploitez une ferme au Canada :

- Interdisez la visite de quiconque a séjourné au cours des 14 derniers jours dans les pays touchés par la fièvre aphteuse.
- Si des visiteurs doivent quand même se rendre à votre ferme, ils devraient au préalable prendre des précautions sanitaires supplémentaires, telles que le lavage et la désinfection de tous les équipements et effets personnels.

Pour plus de renseignements, composez le
1 877 227-0677

(du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure avancée de l'est)
(le samedi, de 9 h à 17 h, heure avancée de l'est)
(fermé les 14 et 15 avril)
ATME 1 800 465-7735

ou consultez le site
www.inspection.gc.ca



Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

Canada

National

La poursuite pourra compter sur un délateur contre Mom Boucher

□ Le Rocker Stéphane Faucher a décidé de collaborer avec la justice

Rollande PARENT

Montréal (PC)

Quand les motards arrêtés récemment dans la gigantesque rafle policière ont appris que Stéphane Faucher qui est détenu avec eux à la prison de Bordeaux collaborait avec les enquêteurs, les autorités de la prison n'ont eu d'autre choix que de le transférer dans un autre établissement carcéral, pour sa sécurité.

Le transfert s'est fait jeudi, a indiqué vendredi le procureur de la Couronne, André Vincent, qui s'occupe des dossiers de gangstérisme, meurtres et tentatives de meurtre de 42 membres des Hells Angels et des Nomads.

C'est la raison pour laquelle Faucher n'a pu comparaître pour être accusé de gangstérisme et des meurtres du sympathisant des Rock Machine, Patrick Turcotte, abattu en pleine rue à Verdun le 1er mai 2000, et du petit revendeur de drogues lié aux Rock Machine, François Gagnon, survenu le 6 juin 2000 dans son appartement de Montréal-Nord.

Me Vincent a informé le juge Claude Parent, de la Cour du Québec, qu'à la preuve qui reste à remettre aux avocats des accusés s'ajoutera «probablement» une vidéo de Faucher.

Interrogé là-dessus par les journa-

listes, Me Vincent a dit que la déclaration de Faucher se fera sur vidéo, comme cela se fait généralement pour ceux qui décident de collaborer avec les enquêteurs. «Faucher est un Rocker et un prospect des Nomads, jusqu'à son arrestation», a dit Me Vincent qui a ajouté que la décision de Faucher «s'est répandue comme une traînée de poudre si bien qu'il a demandé un transfert».

Devant la tournure des événements, Me Richard Brouillard qui devait représenter l'accusé Faucher a annoncé son intention de se retirer du dossier.

«Dans les circonstances, même si les raisons ne sont pas précises, je devine ce qu'il en est et je vais vous permettre de vous retirer du dossier», a commenté le juge Parent.

Le père et le fils

Le nom de Stéphane Faucher a été associé à au moins une reprise à celui de Francis Boucher, le fils de Maurice.

Faucher se trouvait avec Francis Boucher et quatre autres individus, en septembre 1999, quand ils ont été arrêtés devant un hôpital de Saint-Jérôme où ils veillaient à la sécurité de Sandra Gloutnez, l'épouse du Hells Denis Houle, blessée dans un attentat à Piedmont.

Faucher avait été relâché mais Boucher avait été accusé de possession



Maurice Mom Boucher

d'une arme à feu. Il avait ensuite plaidé coupable. Il purge actuellement sa peine.

Il a comparu à distance vendredi pour être formellement accusé de gangstérisme, de complots pour meurtre et de huit meurtres.

L'air abattu, les cheveux plats, Francis Boucher poussait des soupirs et se tenait les mains croisées et la tête penchée. Il n'en menait manifestement pas large.

Par contre, son paternel affichait son habituel demi-sourire quand il a

comparu, en chair et en os, au palais de justice de Montréal, en matinée.

Détenu à la prison des femmes de Tanguay en attente d'un nouveau procès pour avoir commandé le meurtre de deux gardiens de prison, il a été accusé de 13 meurtres et trois tentatives de meurtre, de gangstérisme, de complot pour trafic de stupéfiants et de trafic de stupéfiants.

Son passage dans le box n'a pas dépassé deux minutes. Il a eu beau balayé de son regard glacial la salle d'audience à quelques reprises, il n'a pu repérer aucun visage connu sauf celui de quelques avocats criminalistes à qui il a fait quelques clins d'oeil complices.

La Couronne a indiqué à ce moment-là son intention de requérir auprès du procureur général l'autorisation de renoncer à la tenue d'une enquête préliminaire pour tous les motards accusés de complots pour meurtre et de meurtres afin d'aller sans délai à procès.

Les avocats des motards ne peuvent s'opposer à ce raccourci.

Ceux-ci risquent d'ailleurs d'être passablement occupés au cours des prochaines semaines puisqu'aux 15 céderons de preuves déjà entre leurs mains viennent de s'en ajouter pas moins de 23 autres.

La prochaine communication de preuves a été fixée au 27 avril prochain.

Défense des motards

Les avocats criminalistes hésitent

Rollande PARENT

Montréal (PC)

Des quelque 125 motards criminels incarcérés depuis une dizaine de jours, peu nombreux savent pour l'heure quel avocat criminaliste les représentera devant les tribunaux. Et pour cause. Le procès qui s'annonce risque d'être long, donc onéreux. Les biens, comptes bancaires et coffrets de sûreté des accusés sont bloqués depuis leur arrestation et les 12 millions \$ trouvés chez l'un et chez l'autre ont été saisis au moment des perquisitions.

Maurice Boucher et la cinquantaine de motards dans son giron avaient beau faire 100 millions \$ par année, selon une évaluation policière, il est probable que les ordonnances de blocage de leurs biens et avoirs les gênent pour retenir les services d'un criminaliste.

Blocage des biens

Me Gilles Doré a d'ailleurs demandé vendredi au juge Claude Parent de la Cour du Québec d'ordonner à la Couronne de lui fournir une copie des trois mandats de perquisition obtenus pour le blocage de la résidence et de deux commerces de son client Daniel Lanthier, réputé être le spécialiste en électronique des Hells Angels.

Pour obtenir une ordonnance de blocage, il faut avoir des motifs sérieux de croire que les biens en question ont été acquis avec de l'argent provenant d'activités criminelles.

Les ordonnances de blocage empêchent tout changement de propriétaire jusqu'à ce qu'un jugement définitif soit rendu.

Dans le cas de commerces, les activités peuvent se poursuivre mais leur vente est interdite. Dans les cas des résidences, on peut y habiter mais on ne peut les vendre.

Me Lanthier n'a pas indiqué s'il projetait de contester la validité des ordonnances de blocage en question.

Une valse hésitation

Celui qui accepte le mandat de représenter un ou des motards accusés s'engage dans un mégaprocès où il y aura, d'une part, 42 accusés de gangstérisme, complots et meurtres et, d'autre part, 49 accusés de gangstérisme et trafic de drogues. Il s'agit d'un processus lourd pouvant susciter certaines hésitations.

Quand ils ont comparu la semaine dernière pour être accusés de gangstérisme, de meurtre ou de trafic de drogues, il était évident que bien peu d'accusés avaient pu retenir les services d'un avocat.

Me Benoît Cliche ou Me Gilbert Frigon, qui représentent souvent des motards criminels, comme Maurice et Francis Boucher, proposaient leurs services, mais en spécifiant que c'était seulement pour cette journée.

Dix jours plus tard, vendredi, la situation ne semblait pas avoir tellement évoluée.

Interrogé au sujet de ce flottement, le criminaliste Pierre Morneau a fourni quelques explications.

Même si certains ont estimé à huit mois la durée des deux procès des motards, Me Morneau croit que les problèmes engendrés par leur taille vont nécessiter pas mal plus de temps.

Par exemple, dans celui où il y a 42 accusés pour 13 meurtres, si chaque accusé a son avocat, le choix des jurés sera forcément «très très long.»

Pluie de demandes diverses

Cette première étape franchie, Me Morneau prévoit que certains accusés vont demander un procès en anglais et d'autres un procès séparé.

Me Morneau se demande d'ailleurs s'il ne vaudrait pas mieux de tenir des procès par groupe de huit accusés plutôt qu'un mégaprocès, ce qui, estime-t-il, rendrait plus facile le travail d'analyse de la preuve qu'auront à faire les jurés.

Au plan professionnel, Me Morneau songe à ce qu'il adviendra de ses autres clients s'il va s'asseoir pendant un an dans le palais de justice temporaire qui sera construit à Bordeaux, bien loin de son bureau du centre-ville.

Pour l'heure, il représente seulement deux motards, Normand Robitaille et Richard Mayrand.

Même là, il croit qu'il sera «difficile voire impossible» dans certains cas de représenter deux accusés, selon la ligne de défense retenue.

Au lieu du «trop peu trop tard» habituel, Me Morneau croit se retrouver devant un «trop gros trop tôt».

LE TRENTE ET UN



LE PULL CÔTELÉ POIGNET BLOC 49.95

Convergence des lignes, la côte large se fond dans une forme pure et accentue le contraste fort du poignet turquoise sur blanc. Un pull exclusif de notre collection tricot pur coton. Style raglan encolure ronde. Aussi en blanc sur noir ou blanc sur lime. P.m.g.tg.tg. Rég. 65.00* Pantalon blanc techno zips argent 65.00

la maison

simons